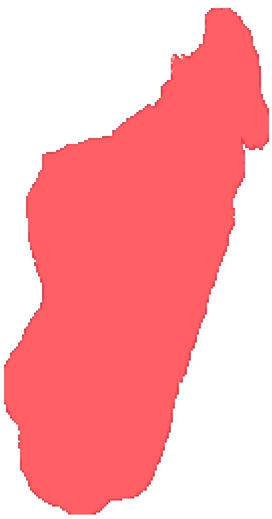
Bibliothèque malgache / 15

Bulletin du Comité de Madagascar

1re ANNEE – N° 9 – Décembre 1895



LES ÉVÉNEMENTS DE MADAGASCAR

SEPTEMBRE

19. – Le général Duchesne télégraphie par voie d'Andriba, le 23 septembre :

Premier et deuxième groupe de la colonne légère ont enlevé aujourd'hui, 19 septembre, le passage des monts Ambohimena. Le général Metzinger a trouvé la route occupée par toutes les forces hovas, avec 30 canons. Mais l'apparition des troupes du général Voyron, qui, parti avant le jour, avait réussi à dérober sa marche, a suffi pour déterminer la déroute complète de l'ennemi.

Nos pertes sont nulles. – Nos avant-postes sont sur l'Antoby. Entrain troupes remarquable, peu d'éclopés, malgré grandes fatigues.

– D'autre part, le *Times* publie la dépêche suivante, venue de Tananarive, 23 septembre :

Les Français sont à trente milles de la capitale et s'avancent vivement. Le cimetière anglais et l'observatoire français ont été détruits [1].

---

(1) L'observatoire avait été construit il y a quatre ans à peine par la Compagnie de Jésus sur la colline d'Ambohidempona, située à 2.500 mètres environ de Tananarive.

Cet établissement, bâti sur les plans de M. Lequeux, se composait d'un octogone central de 8 mètres de diamètre au-dessus duquel s'élevait une grande coupole surmontée d'une boule d'un mètre de diamètre qui servait de point géodésique et de signal pour l'heure. Trois pavillons flanqués de tours étaient adossés sur trois côtés de l'octogone.

Fort ignorants et superstitieux à l'excès, dit le P. Colin, directeur de l'observatoire, les visiteurs malgaches, qui voient dans cette lunette les personnes et les objets renversés, les étoiles traversant le champ au moment indiqué, même en plein jour, sont persuadés qu'il y a dans nos études et nos instruments quelque pratique secrète de la sorcellerie. Malgré nos déréga-

La reine a prononcé un discours dans un kabary : « Les Français sont près de vous, a-t-elle dit ; vous avez dit que vous combattriez pour moi, mais n'avez pas combattu. Je ne fuirai pas ; je mourrai dans mon palais. »

Les Hovas s'apprêtent à tenter une dernière défense à Ambohimanga.

22. – Dans une note communiquée à la presse, le ministre de la guerre expose les raisons qui ont fait renoncer à la création de sanatoria sur la montagne d'Ambre et les hauts plateaux de l'île de la Réunion, pour donner la préférence au rapatriement direct des malades et des convalescents du corps expéditionnaire.

La note du général Zurlinden est ainsi conçue :

Dans sa lettre du 18 août, publiée hier soir, le général Duchesne insiste sur la nécessité de rapatrier le plus tôt possible les malades de Madagascar.

Comme cette grave question préoccupe, à juste titre, l'opinion publique, il importe de donner à la presse des indications sur les principes qui ont présidé à l'organisation du service de santé du corps expéditionnaire, ainsi que sur la marche suivie pour les évacuations.

An moment où l'on a arrêté les bases de la campagne de Madagascar, le département de la guerre ne s'était pas borné à doter l'expédition de 3.000 lits et de 6.000 brancards à répartir entre quatre hôpitaux de campagne, treize infirmeries-ambulances, deux ambulances actives et un hôpital d'évacuation ; il avait compris, dans son plan d'organisation, un sanatorium de 500 lits ainsi que l'évacuation sur la France, des anémiés et celle des malades dont l'état exigerait le rapatriement rapide.

Après examen approfondi des divers emplacements proposés, ce sanatorium a été établi à Nossi-Comba. En effet, si la Réunion est, par sa situation géographique, le lieu d'évacuation naturelle des malades de Tamatave et de Diego-Suarez, qui n'en sont séparés que

---

tions, le peuple persiste à croire que nous observons les étoiles à travers les nuages, que nous apercevons ce qui se passe à Tamatave, à 350 kilomètres de distance, et, chose plus singulière, que la nuit nous photographions les sorciers qui errent dans la campagne pour jeter leurs sortilèges.

par trois ou quatre jours de traversée, il n'en est pas de même de ceux de Majunga : il leur faudrait doubler le cap d'Ambre et subir tous les inconvénients d'une navigation beaucoup plus longue et rendue souvent périlleuse par la mousson contraire.

Au lieu d'être le premier gîte d'étapes du retour en France, l'envoi à la Réunion aurait éloigné nos malades de la mère patrie.

Les ressources existantes de la Réunion étaient du reste insuffisantes ; elles ne comprennent encore aujourd'hui que 300 places. Il aurait fallu tout créer là, comme sur la montagne d'Ambre ; et, malgré les offres empressées et l'obligeance très grande du département des colonies, les organisateurs de notre service de santé ont cru devoir choisir Nossi-Comba comme sanatorium immédiat et principal.

D'autres sanatoria devaient être installés, ultérieurement, sur les hauts plateaux de Madagascar, puis à Tananarive, au fur et à mesure de la marche en avant et de l'occupation du pays.

Dans la nécessité d'éloigner de Madagascar les hommes trop sérieusement atteints pour continuer à y servir, le département de la guerre n'avait pas omis les avantages du rapatriement non plus que ses inconvénients que l'expédition du Tonkin lui avait fait récemment apprécier.

S'il est moralement bienfaisant pour tous les malades, le rapatriement par les navires constitue quelquefois un danger pour ceux qui sont trop gravement atteints ; les pertes éprouvées pendant la traversée du *Shamrock* et du *Concordia* en ont renouvelé la douloureuse certitude.

Des recommandations ont été faites dans ce sens ; mais il est possible que, là encore, les médecins du corps expéditionnaire ont cédé aux malades qui les suppliaient de ne pas les laisser mourir loin de leurs familles et de la France, alors que leur évacuation était ou leur unique consolation, ou leur seule chance de survie. Ce sentiment de pitié si excusable a augmenté certainement le nombre des décès survenus pendant les dernières traversées.

La phase dangereuse du rapatriement est la traversée de la mer Rouge ; aussi le général Duchesne a-t-il reçu, dès le commencement d'août, l'ordre de ne plus faire partir de navires de malades, depuis le 20 août jusqu'au commencement d'octobre. Le dernier bateau parti, le *Concordia*, a quitté Majunga le 20 août.

Pendant cette période, le supplément d'hospitalisation de trois cents lits existant à la Réunion a été mis à la disposition du général Duchesne, de manière à constituer une réserve, une ressource permettant éventuellement d'éviter l'encombrement de Nossi-Comba.

Sur les instances répétées du général Duchesne, le ministre compte faire reprendre très activement les rapatriements des convalescents et malades transportables, dans le commencement d'octobre.

23. – Le général en chef fait télégraphier d'Andriba, le 27 septembre :

J'ai franchi hier 23 avec le groupe Voyron les monts Ankarara, où l'ennemi n'a opposé qu'un semblant de résistance ; les Hovas se sont alors repliés sur Lohavohitra, d'où mes reconnaissances les ont facilement délogés ce matin ; le groupe Metzinger me rejoint aujourd'hui sur la Belanitra.

Je marcherai demain avec mes deux groupes contre Babay, signalé comme point de résistance possible.

La santé générale et l'entrain se maintiennent excellents.

24. – Le ministre de la guerre donne au conseil des ministres des renseignements sur les mesures prises pour assurer le rapatriement des troupes.

Une dépêche du 20 septembre, arrivée aujourd'hui à Paris, et qui répond à des propositions du ministre de la guerre, indique que le commandant en chef a à sa disposition toutes les ressources qui lui sont nécessaires.

Le général Zurlinden a fait en outre connaître les mesures prises pour assurer le ravitaillement de Tananarive, simultanément par Majunga et par Tamatave.

Les ministres de la marine et des colonies ont pris des dispositions pour que, conformément à des décisions antérieures, 500 Sénégalais et Haoussas soient dirigés sur Majunga en vue de tenir, avec les troupes indigènes, les échelons pendant l'hivernage. Toutes les régions basses, comprises entre Andriba et la mer, seront donc occupées exclusivement par des troupes indigènes ou noires. De la

sorte, on évitera aux troupes européennes le séjour dans les postes les plus insalubres de l'île.

25. – Le *Temps* reçoit de Tamatave la lettre qui suit :

Tamatave, 25 septembre.

Les nouvelles de Tananarive, apportées par le courrier anglais qui touche à Vatomandry, disent que Rainilaiarivony commence à croire que le concours des généraux *hazo* et *tazo* (la forêt et la fièvre) ne lui a pas été plus utile que celui des innombrables *manamboninahitra* qui lui promettaient de battre les Français et de les jeter à la mer. Les 14.000 hommes réunis au commencement de la campagne, dont 7.000 furent expédiés en avril à Ramasombazaha sous le commandement d'Andriantavy, 7.000 qui partirent le 15 mai, sous la conduite de Rasakafidy, 5.000 envoyés quelques jours plus tard avec Rakotovao et Ratrimo, 5.000 encore commandés par le fameux Rainiajalahy et le jeune frère du prince Ramahatra, Rajona, et enfin un égal contingent de 5.000 que Rainilaiarivony fit partir en apprenant la déroute du mont Beritza, se sont fondus comme la neige au soleil ; 7 à 8.000 restent encore aux environs d'Andriba, pour la plupart à peine instruits et mal armés. On dit qu'un grand nombre sont morts de la fièvre ou dans les diverses rencontres avec nos troupes ; mais ce qui surtout paraît avoir réduit à ce chiffre les 29 ou 30.000 hommes envoyés par Rainilaiarivony, ce sont les désertions ; une bande qu'on dit être d'environ 5.000 malandrins, s'est jetée dans la haute vallée du Betsiboka et pille la contrée habitée par les Sianakas ; d'autres encore sur lesquels on n'a pas de renseignements précis ont été rejoindre les fahavalos du Mahajamba ; un fils naturel du premier ministre Rabanome, est allé les supplier de revenir, mais ils sont restés sourds à ses prières et se sont répandus dans le nord.

Et il ne faut plus songer à de nouvelles levées, les villages sont vides, on n'y trouve plus que des femmes et des impotents. A Tananarive, le gouvernement malgache dispose encore d'une dizaine de mille individus campés à Betsimitatra ; 3.000 appartenant à la garde de la reine, sont capables de faire le coup de feu, mais le reste est sans valeur ; 3 ou 4.000 jeunes gens des écoles sans instruction militaire, des ouvriers qui ne peuvent rendre aucun service et enfin

la légion des aides de camp, d'officiers du palais, d'Andriana et de Tsimandoas, la plupart armés de sagaies et de couteaux. Andriantsilava, gendre du premier ministre, qui commanda pendant la précédente guerre les troupes de la côte ouest avec Shervinton, a demandé à Rainilaiarivony de lui confier cette suprême ressource, se faisant fort de repousser les Français, mais son offre a été refusée.

Il paraît que l'éventualité d'une fuite de la reine aurait été examinée au palais. On parla d'abord de la conduire à Fianarantsoa, mais cette solution fut écartée parce que la fidélité des Betsileos n'est pas certaine, et, d'autre part, les Bara et les Machicores pourraient profiter du désarroi pour s'en emparer, ainsi que de tous les grands personnages hovas qui devaient l'accompagner. Il a été aussi question de Mantasoa par où la reine pourrait gagner la forêt et la vallée du Mangoro, mais on n'a pris aucune résolution et il est probable qu'en fin de compte Ranavalo traitera dès que le général Duchesne pénétrera dans l'Imerina.

Rainilaiarivony fait tout son possible pour rassurer la population de Tananarive ; il dit que les nouvelles de la côte sont bonnes, que nous avons été battus à Farafate et que le général Duchesne a été obligé de se replier sur Mevatanana. Dans tous les cas, ajoute-t-il, les Français ne pourraient pas arriver à Tananarive avant deux mois et, alors, les pluies d'hivernage les mettront dans l'impossibilité d'avancer. Afin de prouver sa confiance, il a donné l'ordre d'acheter les étoffes et les bœufs qui seront offerts au peuple à l'occasion du Fandroana !

Ici, peu de faits à vous signaler qui en vaillent la peine ; on dit que le commandant de Farafate a épuisé les munitions du canon de l'Ambohimanga et qu'il en a demandé à Tananarive.

Nous avons reçu la visite de l'amiral Bienaimé ; il venait de Majunga avec le *Primauguet*. Le 7, il a reçu à la résidence la colonie française, qui lui a été présentée par M. d'Épinay, directeur du Comptoir d'escompte. Des discours patriotiques ont été prononcés par M. d'Épinay et par l'Amiral, qui est reparti le 11 après avoir visité les lignes et passé notre vaillante petite garnison en revue. Des personnes bien informées assurent qu'il sera de retour vers la fin du mois pour recevoir la soumission des troupes malgaches qui occupent Farafate, aussitôt après la prise de Tananarive, et même pour s'en emparer si Rainandriamampandry essayait de résister.

Le lieutenant-colonel Belin, récemment promu, remplace M. Colona de Giovellina, qui commandait la place de Tamatave depuis le 12 décembre dernier ; M. de Giovellina, dont la santé est très altérée, nous quitte demain, avec sa famille, par le *Djemmah* ; c'est, pour la colonie française, une véritable douleur de se séparer de cet officier qui a montré, dans les délicates fonctions dont il était chargé, une urbanité parfaite.

26. – Le *Primauguet*, portant pavillon du contre-amiral Bienaimé, quitte Majunga pour aller renforcer la garnison de Tamatave et tenter un suprême effort contre les lignes de Farafate.

26. – On écrit au *Temps* :

Majunga, 26 septembre.

L'encombrement des hôpitaux et des ambulances installés entre Suberbieville et Majunga préoccupe vivement les chefs de l'armée ; le personnel sanitaire, excédé, succombe à la fatigue, et si des mesures rapides ne sont pas prises pour hâter l'évacuation, la mortalité va s'accroître dans des proportions inattendues.

Le colonel Bailloud, infatigable, est allé visiter le sanatorium de Nosi-Komba avec le docteur Emery-Debrousses. Partis le 14 septembre avec la *Romanche*, ils étaient de retour le 17 : ils ont trouvé les malades hospitalisés en bon état ; leur rétablissement est rapide et des ordres ont été donnés pour qu'on augmente le nombre des baraquements, ce qui permettra de débarrasser l'hôpital de Majunga et celui d'Ankaboka, qui sont devenus insuffisants.

La main-d'œuvre fait toujours défaut ; le capitaine Herquet s'est rendu dans la baie de Baly pour y recruter quelques travailleurs, mais il est à craindre que ses démarches restent infructueuses comme jadis celles auprès de Binao et de Tsialana. Il a pris avant de partir une excellente mesure (on voyait dans les rues des bandes de Sakalaves et de Macoas, qui ne consentaient à travailler que moyennant une piastre par jour) : des affiches ont été apposées fixant le prix à 1 franc, et l'ordre ajoute que tout indigène ne justifiant pas d'une occupation sera saisi pour être employé aux travaux militaires.

L'*Ava* des Messageries maritimes, est arrivé le 20 septembre, avec 350 hommes d'infanterie de marine. 150, commandés par le chef de bataillon de Limoges, ont été embarqués sur la *Rance*, qui les conduit à Tamatave ; les 200 autres, avec 300 tirailleurs malgaches enrôlés à Diego-Suarez, partiront le 26 avec le *Primauguet*, portant le pavillon du contre-amiral Bienaimé, et la *Romanche*. Ils vont concourir, avec les troupes de débarquement, à l'attaque des lignes hovas de Farafate, qu'on s'est enfin décidé à enlever.

L'évacuation des malades et convalescents est commencée. Le *Vinh-Long* en a conduit 400 à Nosi-Komba le 23 septembre ; le lendemain, le *Canton* est parti pour Marseille avec 700 ; le *Mpanjaka* en a transporté 150 à Nosi-Bé, et enfin la *Ville-de-Metz* se met en route demain avec 700 à destination de l'Algérie.

28. – Le ministre de la guerre part pour le Midi, où il visite successivement les établissements sanitaires de Marseille, de l'île Sainte-Marguerite et de Porquerolles.

17-30. – MARCHE SUR TANANARIVE : Cette marche est ainsi racontée par le correspondant du *Temps* :

Camp d'Antanetibe, 17 septembre.

Nous ne nous arrêtons plus ; on a hâte d'en finir. Hier, nous avons couché à Ambohinorina ; nous l'avons quitté ce matin, à cinq heures trente, pour nous engager dans l'étroite vallée du Firingalava. Cette petite rivière se tord en mille détours ; elle reçoit une foule de ruisseaux ; sept fois, nous l'avons traversée ; nous avons franchi avec cela dix ruisseaux ; nous avons mis au total dix-sept fois les pieds dans l'eau. Cela n'avait rien d'agréable d'aussi beau matin et le paysage ne nous dédommageait guère. Mais il y a longtemps que notre parti est pris de toutes les misères qui nous surviennent du fait de ce pays si peu commode à parcourir.

Pour arriver au col de Kiangara, nous avons suivi des sentiers impossibles, escaladé des pentes plus raides que la justice, descendu ou plutôt dégringolé les sentes à pic. Comment les chevaux, les mulets et même les hommes sont-ils capables de ces tours de force ! La nécessité rend acrobate, et il faut vraiment l'être pour s'aventurer sur le sol étrangement mouvementé de Madagascar.

Au col de Kiangara, un spectacle superbe nous attendait : une vaste plaine moutonnante, puis, derrière, une immense chaîne de montagnes torturées de toutes façons : c'est l'Ambohimena.

18 septembre.

Quatorze ouvrages hovas garnissent, coupent, obstruent les pentes de l'Ambohimena. Ces ouvrages sont étagés. C'est un escalier dont les degrés sont des forteresses.

La brigade Voyron, qui est arrivée dans la journée, va camper en avant de Kinajy pour être plus près de l'ennemi. Demain, dit-on, la brigade Metzinger s'en rapprochera à son tour. Que se passera-t-il ? Quel plan a-t-on arrêté ? L'ennemi qui nous observe du haut de ses retranchements a dû être péniblement impressionné en voyant le long défilé de nos troupes et de nos convois. Compte-t-il toujours vaincre ou mourir ? Pourvu qu'il ne trouve pas une troisième solution !

19 septembre.

Combat de l'Ambohimena. – Est-ce un combat ou même un simili-combat ? Nous avions cru, nous, à une bataille. Décidément, nous sommes volés. Et, cependant, notre plan d'attaque était bien conçu et méritait d'être mieux accueilli par notre insaisissable adversaire.

Du plus haut sommet de l'Ambohimena, qui n'a pas moins de 1.462 mètres, se détachent de longues croupes qui sont comme les rayons immenses d'un cercle démesuré. Trois de ces croupes, celles qui accèdent directement à la plaine, étaient précisément hérissées d'ouvrages étagés. Ou il fallait les attaquer de front, ou il fallait les tourner ; on les tourna, mais on les tourna par des sentiers inconnus et c'est la brigade Voyron – et en particulier le bataillon malgache – qui fut chargée de cette ingrate besogne.

La brigade Metzinger s'était concentrée au débouché du sentier principal, l'arme au pied, les canons chargés… sur les mulets. C'était une feinte.

Pendant ce temps un bataillon du régiment d'Algérie et la brigade Voyron exécutaient par la droite leur mouvement tournant combiné.

Le premier avait pour mission d'attaquer et d'annihiler les défenses les plus rapprochées ; la seconde de prendre à revers, ou tout au moins par le flanc, les ouvrages ennemis les plus élevés. Nos troupes se mirent en marche à cinq heures du matin.

De la hauteur où j'allai me poster j'embrassais du regard le vaste panorama de l'action.

Le silence précurseur des tempêtes planait sur les choses endormies. Une lumière grise estompait les contours et les arêtes des montagnes. Le soleil n'était pas encore levé, les Hovas non plus ; rien ne bougeait dans leurs positions. La fraîcheur était intense. On grelottait presque et on escomptait la chaleur du combat.

Avec le soleil, les lambas blancs parurent et commencèrent à s'agiter comme une fourmilière.

A sept heures dix, un coup de canon partit d'une des batteries élevées. Enfin ! Un second coup lui succéda, puis un troisième, puis bien d'autres. Sur qui tiraient nos ennemis ? Mystère. Personne ne bougeait chez nous et nous étions hors de portée.

Pendant ce temps, le bataillon de tirailleurs algériens, qui avait cheminé à l'abri de la vue et des coups de l'ennemi, dans un ravin, débouchait sur le flanc des premiers retranchements hovas. Ils étaient déjà évacués. De loin, de très loin, de trop loin, on lui envoya quelques feux désordonnés. Il se contenta de prendre sans halte son dispositif de combat et d'attendre.

Mais l'intérêt était ailleurs ; nous cherchons la brigade Voyron. Anxieux, nous braquions nos jumelles sur le point où elle devait arriver ; tout à coup, nous l'apercevons ; elle suit une longue arête, les tirailleurs malgaches en tête. En dépit de la montée, leur allure est rapide ; ils ont le diable au corps, et, débarrassés de leur sac, ils volent. L'ennemi ne les a pas encore aperçus ; l'entreprise va réussir. Eh bien, pas du tout. Les Hovas, inquiets de notre immobilité à laquelle on ne les a pas habitués, ont flairé quelque piège. Ils envoient des éclaireurs à droite, des éclaireurs à gauche. Leur agitation est extrême. Voici qu'ils aperçoivent nos Malgaches. Ils se sentent tournés. Ils tirent, ils tirent affolés, sans épauler, puis ils se sauvent. Leur mouvement de retraite se communique de proche en proche. Tous les retranchements se vident et bientôt l'Ambohimena n'est plus qu'un champ de course où les Hovas, déployant la vigueur

de leurs jarrets, luttent de vitesse avec nos tirailleurs qui les poursuivent.

On a fait quelques prisonniers ; on a pris trois canons et de nombreuses caisses de munitions. Quelques cavaliers ont essayé en vain de donner la chasse aux fuyards. Des feux de salve, exécutés par le bataillon Ganeval, qui avait dégringolé le versant méridional de l'Ambohimena à la suite des Hovas, ont précipité leur fuite.

A neuf heures, tout était terminé – la farce était jouée. Mauvaise farce, s'il en fut, où personne n'en eut pour son argent.

Quelques heures après, les troupes campaient à Maharidaza ; demain, elles se reposeront.

Dans cette journée encore, le bataillon malgache a tout fait, grâce à la vigueur de ses tendons d'Achille. C'est la deuxième fois en quatre jours qu'il se signale. Hourra ! pour les tirailleurs malgaches.

22 septembre.

Hier, 21, nous sommes repartis et avons bivouaqué près d'Ankazobe. Ce matin, nous en sommes repartis et sommes, à l'heure où je vous écris, campés sur les bords de l'Andranobe, près d'Antoby. Soixante kilomètres à peine nous séparent de Tananarive, et quatre étapes, entrecoupées de deux jours de repos, pour permettre à la brigade Metzinger de rejoindre, nous y conduiront. De Hovas, plus trace. Ils ne brûlent même plus, dans leur fuite, les villages que nous devons traverser.

23 septembre.

La colonne légère continue sa marche vertigineuse.

Ce matin, au moment où notre avant-garde s'apprêtait à gravir l'Ankarara, deux cents Hovas embusqués derrière des rochers ouvrirent le feu sur nos éclaireurs à des distances invraisemblables. La peur, sans doute, grossit les objets aux yeux des Malgaches, car aussitôt qu'ils nous aperçoivent à portée de canon, ils nous tirent des coups de fusil. Naturellement nous dédaignons de répondre ; mais comme nous n'avions pas de temps à perdre, il nous suffit, pour déblayer la route, de figurer avec une compagnie de tirailleurs malgaches un mouvement tournant et de mettre quelques canons en batterie. Les Hovas n'attendirent pas les obus ; ils détalèrent. Nous les suivîmes et, arrivés sur le sommet de l'Ankarara, nous aperçû-

mes au loin deux mille lambas blancs se retirant en plus ou moins bon ordre. On dirait vraiment que ces gens-là ne veulent plus se battre.

Sans perdre le contact avec l'ennemi, nous allâmes établir nos bivouacs dans une grande plaine nue, désolée, déserte, à quelques kilomètres de la Lohavohitra, grosse montagne à trois têtes, aux flancs encombrés de rochers, à l'aspect triste et lugubre, à la silhouette torturée et grimaçante. Et, qui aperçûmes-nous, sur les crêtes et les pentes de ce mont difforme et pelé ? Une fourmilière de Hovas. Ils y installèrent leur camp en carré, suivant leur habitude, comme s'ils comptaient rester là indéfiniment et, le soir, ils allumèrent de nombreux feux de bivouac pour faire pendant aux nôtres et, à coup sûr, pour nous narguer.

24 septembre.

Allons, c'était encore de la fantasmagorie.

Il a suffi de quelques reconnaissances envoyées sur divers points de la Lohavohitra pour faire plier bagage à nos adversaires. Le fameux carré n'a pas résisté à quelques coups de fusil.

Ces reconnaissances nous ramènent un fort butin : bœufs, cochons, moutons, volailles. C'est l'abondance après la disette. Ce soir, les gamelles de nos soldats seront dignes de figurer sur la table de notre général en chef. En attendant, ils lui amènent un groupe d'habitants qui s'étaient cachés dans une caverne. On les rassure ; que dis-je ? le général distribue à sept ou huit enfants de belles piastres neuves ; l'argument en vaut un autre. Le général invita ensuite les parents à rentrer dans leur village pour vaquer à leurs occupations, à engager les populations voisines à en faire autant, à ne pas craindre de venir à nous qui venions les protéger, à se persuader enfin que ce n'était pas au peuple malgache que nous faisions la guerre, mais seulement à son gouvernement. Ces paroles auront-elles l'effet qu'on en attend ? Peut-être. Mais le Malgache est méfiant ; il a peur de son gouvernement, il attendra ses ordres. On confie aux prisonniers quelques-unes des proclamations que nous placardons partout sur notre passage et on les renvoie tout joyeux d'en être quittes à si bon compte.

25 septembre.

Nous voilà défilant le long de la Lohavohitra. Pas trace d'ennemis.

Les villages deviennent de plus en plus nombreux ; dans la vallée et sur les sommets, tous sont fortifiés, soit par des fossés bordés de cactus, soit par une ceinture de murailles d'argile. Au loin, près des maisons, nous apercevons de petits tas blancs immobiles : ce sont des habitants accroupis dans leurs lambas qui nous regardent passer à distance respectueuse.

Nous bivouaquons au pied de Babay, village perché sur une haute colline. De là, on n'est plus qu'à 30 kilomètres de Tananarive. Le but se rapproche et les Hovas aussi ; ceux-ci semblent se retirer pas à pas. Eux et nous campons face à face, à 4 kilomètres de distance. Ils sont en ce moment à Sabotsy, retranchés derrière des murs et des rochers, et possèdent une assez forte proportion d'artillerie ; on dit qu'une partie de la garde royale est avec eux. Cette garde, mieux commandée, plus instruite, mieux armée que les autres troupes, est composée d'éléments choisis, mais elle n'a jamais vu le feu. Comment se comportera-t-elle demain ? Car, il n'en faut pas douter, demain il y aura une chaude affaire. Tout l'annonce, la nature du pays, la proximité de l'ennemi, le voisinage presque immédiat de Tananarive.

26 septembre.

Chaude journée, en effet. A cinq heures trente, la colonne se met en route. L'avant-garde, qui est immédiatement suivie du quartier général, n'a pas plutôt débouché du village d'Ampanotokana, sur le plateau que dominent Sabotsy et un amphithéâtre de montagnes, qu'elle reçoit de plusieurs côtés à la fois des coups de fusil et des coups de canon. Les Hovas, embusqués derrière les roches nous avaient attendus à 300 mètres. Trop confiants et cependant avertis, nous n'avons pas voulu croire à un voisinage aussi rapproché. Mal faillit nous en prendre. Les premières décharges ennemies blessèrent six des nôtres ; l'avant-garde était littéralement couverte de fer et de plomb ; elle tombait là comme dans un traquenard. Nos troupes étaient trop aguerries pour s'émouvoir ; elles ripostèrent de trois côtés par des feux de salve bien et rapidement exécutés. L'artillerie hâta sa mise en batterie. En un tour de main, la physio-

nomie du combat se transforma. Bien que dominés de partout, nous répondîmes victorieusement à toutes les attaques et bientôt les sniders et les remingtons se turent devant les lebels, les hotchkiss devant nos 80 de montagne.

Mais ce fut un crépitement de poêle à frire, un roulement de tonnerre dans la montagne, un ronflement d'obus et d'éclatements formidables. La bagarre un instant fut extrême ; le quartier général que je suivais, engagé avec l'avant-garde, se trouva pendant un quart d'heure au centre de la mêlée ; les balles sifflaient à toutes les oreilles ; une d'elles traversa la sacoche et les fontes du général de Torcy, ainsi que sa selle ; c'est miracle que personne n'ait été touché.

Heureusement, les Hovas lâchèrent pied ; d'ailleurs ils ne savent pas tenir au canon ; dès qu'ils l'entendent, ils songent à fuir. Volontiers, ils résisteraient à la fusillade, surtout quand ils sont abrités, mais le solo formidable de l'obus les trouve appeurés. Aucune considération, aucune force humaine ne réussirait à les maintenir en position ; la peur les affole, la panique les emporte.

De tous côtés nous les vîmes courir sur les sentiers, escalader les escarpements, franchir les roches accumulées sur les montagnes, se défiler dans les anfractuosités.

Sans tarder nous poursuivîmes notre marche en avant et traversâmes le défilé de Sabotsy, non sans avoir envoyé sur notre droite un bataillon pour donner la chasse à l'ennemi et dégager notre flanc.

Nous devions aller camper à Alakamisy, à 10 ou 12 kilomètres de là ; nous ne voulions pas changer une virgule à notre programme, mais les Hovas ne se tenaient pas pour battus.

Déjà, notre avant-garde avait franchi de vastes rizières arrosées par un affluent de l'Ikopa, déjà elles étaient au pied de l'Amparara, quand l'ennemi se fit voir au sommet de cette longue colline ; dès qu'elle eut pris ses dispositions de combat, les Hovas disparurent. Aussitôt, nous gagnâmes la crête et aperçûmes, au nord, dans les rizières, dans la plaine, près des villages, partout, en un mot, une masse confuse, tantôt agglomérée, tantôt disséminée, de lambas blancs.

L'avant-garde ouvre le feu ; les balles envoyées par salves tombent juste dans les groupes de fuyards ; si ce tir avait été horizontal,

il n'en restait pas un. Beaucoup tombèrent. Notre artillerie se mit de la partie, et nos troupiers vinrent continuer dans la plaine les feux de salves commencés sur la colline. Tout fuyait devant balles et obus, les soldats, les habitants, les bœufs eux-mêmes.

Ce fut la seconde phase de l'action ; il y en eut une troisième.

L'avant-garde chassant devant elle ce troupeau de fuyards continua sa route. Le général Metzinger, suivi ce jour-là, outre de ses officiers d'ordonnance, de trois officiers du quartier général, s'était porté, à chaque instant, depuis le matin, à hauteur de la pointe d'avant-garde pour reconnaître le terrain et les positions ennemies. Toujours en tète, il descendait la longue pente de Fandrozana, quand des obus vinrent tomber non loin de lui et de son petit état-major. Ils partaient d'un village bien connu en Emyrne, Ambohipiary, situé sur une des petites collines qui couvrent Tananarive à l'ouest, et où est née la reine aujourd'hui sur le trône. Ses sujets auraient-ils voulu, par respect pour leur souveraine, la défendre contre l'approche des Vasahas ou, tout au moins, l'illustrer par leur résistance ? Leur tir était admirablement réglé et les obus tombaient au milieu d'un bataillon algérien, heureusement dispersé en tirailleurs ; ils ne nous tuèrent qu'un homme. Mais, comme le matin, dès que notre artillerie fut en batterie et leur eut envoyé quelques projectiles, ils commencèrent à battre en retraite. D'ailleurs, la légion étrangère qui, depuis Sabotsy suivait les crêtes sur notre droite, venait d'être aperçue par eux et ce fut une raison de plus pour détaler.

A midi, nous bivouaquions sur les positions ennemies, non loin d'Alakamisy. Nous avions rempli de point en point les termes de notre programme. Rasanjy, secrétaire du premier ministre, et Razanakombana, ministre des lois, venus l'avant-veille de Tananarive, commandaient les troupes hovas dans cette journée du 26.

27 septembre.

Repos. Nous attendons la réserve pour marcher d'un bloc sur Tananarive. La réserve, c'est le 3e bataillon du 200e, deux compagnies du 3e bataillon d'infanterie de marine et deux compagnies de tirailleurs haoussas. Les colonels de Lorme et Bizot commandent ce groupe de 800 fusils. Nous pouvons être sûrs qu'ils voudront être à

la peine et que les drapeaux qu'ils amènent avec eux seront à l'honneur.

La curiosité me prend d'aller visiter Ambohipiary, qui vient d'être évacué par les Hovas. II est fort pittoresque, ce village, sur sa colline pointue hérissée de blocs de granit, coupée de vastes tranchées, ravinée par les pluies. De là, on aperçoit l'Ikopa, la vaste plaine qu'il arrose et tout le flanc ouest de Tananarive. Le spectacle est superbe ; il mériterait qu'on s'attardât à le décrire, mais il faut se borner. Passons.

Du haut d'Ambohipiary, ce qu'il y avait de plus suggestif, c'était la vue simultanée des deux armées adverses séparées par la longue colline où j'étais perché. Que, par un sortilège, cette colline disparût, et les deux armées se trouvaient face à face, nez à nez, prêtes à se mitrailler.

28 septembre.

Tananarive n'est plus loin ; en quatre heures nous y serions ; mais il faudrait traverser les rizières de Betsimitatra, rester constamment sous le feu de l'ennemi et essuyer des pertes considérables. On s'est décidé à exécuter une marche de flanc autour de Tananarive pour gagner la route du nord, la route d'Ambohimanga. Mais, comme toutes les marches de flanc, celle-ci avait le défaut d'être faible partout, surtout en queue ; aussi, quelques heures après notre départ, le convoi était-il attaqué par les Hovas.

Heureusement, la légion et une batterie préservaient notre droite ; heureusement aussi, les Sénégalais et les gendarmes du convoi, bien qu'en petit nombre, surent repousser l'adversaire. Nous eûmes cependant cinq légionnaires blessés.

Nous devions aller bivouaquer vers Imerimandroso ; on poussa plus loin pour avoir moins de chemin à faire le lendemain et on arriva en vue d'Ambohimanga, la ville sainte. S'emparer d'Ambohimanga, comme de Kairouan en Tunisie, comme de Kana au Dahomey, cela paraissait s'imposer et était, du moins, dans l'ordre des choses. En frappant un peuple, il faut le frapper dans ses superstitions et lui montrer que rien ne saurait prévaloir contre le vainqueur. Ne pas prendre Ambohimanga pouvait être considéré par les Malgaches comme une preuve de faiblesse de notre part.

Et non seulement nous ne prîmes pas Ambohimanga, mais encore nous commîmes l'imprudence d'aller bivouaquer en quelque sorte dévotement à 2.800 mètres, c'est-à-dire à portée de canon de la haute colline où, parmi les arbres, se trouve dissimulée la ville sacrée.

Les Hovas se sont tenus cois. Tant mieux. Ils ont espéré ainsi sauver Ambohimanga et ils ne se sont pas trompés.

29 septembre.

Aujourd'hui, nous ne devons nous déplacer que de 9 kilomètres et aller bivouaquer au sud d'Ilafy pour demain nous jeter d'un bond sur Tananarive.

Notre petite cavalerie éclaire l'avant-garde. Le terrain, quoique parfois difficile, est cependant plus praticable qu'il ne l'a été depuis le départ d'Andriba. Aussi, nos cavaliers ont-ils beau jeu et se multiplient-ils. D'ailleurs, ils ont toujours fait hardiment leur devoir et prouvé qu'on peut toujours utiliser fructueusement des éléments qui, dans un pays particulièrement accidenté comme Madagascar, paraissent de prime abord inutilisables.

Tout d'abord, la marche s'opère tranquillement ; des villages sont déserts ; dans d'autres, les habitants oisifs nous regardent curieusement passer.

Arrivée sur la place du marché de Sabotsy, la tête d'avant-garde se laissa prendre à ces apparences et reçut des coups de fusil des indigènes qui semblaient vouloir l'accueillir pacifiquement ; un officier de tirailleurs algériens et trois hommes sont blessés. C'est bien là une manœuvre malgache ; c'est bien là aussi la confiance française.

Après avoir passé le gué du Mamba dont le pont en bois est détruit, l'avant-garde monte jusqu'à Ampangabe. Là, elle reçoit des coups de canon tirés de la colline d'Analamahitsy. Elle ne s'en porte pas plus mal, au contraire, puisqu'elle trouve dans cette attaque inattendue une nouvelle énergie pour pousser plus avant.

Puis, les canons ennemis se taisent. C'est que les Hovas ont aperçu les mouvements combinés de nos colonnes. Une, à gauche, se dirige vers Ilafy ; une autre suit la route d'Ambohimanga, une troisième garnit notre droite. Ils ont toujours peur d'être tournés et, à la moindre menace de ce genre, ils décampent. Entre temps, nous

aperçûmes à droite et au loin dans la plaine, une masse d'ennemis regagnant Tananarive. C'étaient les troupes du camp d'Andriantany qui, lasses de nous attendre à l'ouest, se rabattaient vers le nord. On envoya dans le tas quelques obus à la mélinite ; les coups portèrent et accélérèrent la fuite.

Mais, pour nous établir au sud d'Ilafy, nous dûmes déblayer le terrain autour de nous sur 4 ou 5 kilomètres de rayon. Aussi, les troupes manœuvrèrent-elles toute la journée et les coups de fusil ne cessèrent-ils qu'aux approches de la nuit.

Dans la soirée, on nous apprit que quelques milliers de Hovas avaient établi leur bivouac non loin d'Ambohimanga, juste sur nos derrières. Cette audacieuse tactique aurait-elle pu recevoir un commencement d'exécution si nous avions pris Ambohimanga ? Je pose la question sans la résoudre. Toujours est-il que ces gens-là vont nous attaquer demain et que leur démonstration belliqueuse pourra nous gêner fort dans nos opérations contre Tananarive. Enfin, c'est la dernière nuit sous la tente, et demain verra, je l'espère, la fin de nos misères.

Devant Tananarive, 30 septembre.

PRISE DE TANANARIVE. – C'est la journée suprême, celle qui sera couronnée par la prise de Tananarive. Quelques lignes de description feront comprendre le plan d'attaque. Deux chaînes parallèles d'égale hauteur, orientées N.-S., couvrent Tananarive à l'est ; l'une part d'Ilafy et va s'épanouir sur les bords de l'Ikopa ; l'autre, plus rapprochée de la ville, s'amorce à Nanisana ; son point culminant est à Ambohidempona, où se trouve l'observatoire des Jésuites, pour s'incliner également vers le fleuve.

La brigade Voyron devait venir occuper les collines qui s'élèvent au N.-E. de Tananarive avec une batterie d'artillerie et en groupant derrière elle le convoi. Tout en donnant le change à l'ennemi sur nos intentions, elle allait servir de pivot à la conversion démesurée que la brigade Metzinger avait pour tâche d'accomplir par la chaîne des collines partant d'Ilafy.

Une fois à hauteur d'Ankatso, la brigade Metzinger, qui devait marcher sur le versant oriental des collines d'Ilafy pour se dissimuler à la vue de l'ennemi, se rabattrait sur Tananarive, s'emparerait d'Ankatso, ferait tomber les défenses d'Andrianarivo et

d'Ambohidempona pour venir bombarder Tananarive et préparer l'assaut.

Au moment où la brigade Metzinger serait en position, la brigade Voyron accentuerait son mouvement en avant et viendrait prendre part à l'action, au bombardement et, enfin, à l'assaut.

Le mouvement de la brigade Metzinger fut très long, trop long. Elle rencontra des obstacles de toutes sortes, fut arrêtée à chaque instant par des difficultés nouvelles et n'arriva que tardivement au but qu'elle se proposait. Il eût peut-être été plus simple et plus rapide de la diriger sur Ambatomaro, dans le fond même de la vallée qui sépare les deux chaînes de l'Est. Sa marche eût été aussi sûre, aussi abritée et assurément moins fatigante.

Quoi qu'il en soit, l'affaire se passa de la façon suivante : nous n'avions pas encore quitté nos tentes que déjà les obus tombaient sur notre bivouac ; en même temps, notre arrière-garde était attaquée à coups de canon et de fusil par les Hovas, dont on avait signalé la présence la veille au soir, du côté d'Ambohimanga ; deux pièces étaient en batterie sur la place du marché de Sabotsy. Ils trouvèrent devant eux une compagnie d'infanterie de marine et les Haoussas, sous les ordres du colonel de Lorme. Ceux-ci supportèrent vaillamment l'attaque pendant plus de six heures. Mais il fallait en finir ; conduits par de vigoureux officiers, ils se portèrent au-devant de l'ennemi, combinèrent une attaque de front et une attaque de flanc, se jetèrent sur les Hovas à la baïonnette, les mirent en déroute et s'emparèrent des deux canons qui les mitraillaient depuis le matin. C'était une victoire, mais qui coûta cher : 3 hommes furent tués, 14 blessés.

Pendant que s'accomplissait ce beau fait d'armes, la brigade Voyron allait s'installer sur les collines N.-E. et la brigade Metzinger exécutait son grand mouvement. Elle eut d'abord à repousser de nombreux tirailleurs ennemis, puis son artillerie riposta habilement à trois batteries établies sur les hauteurs d'Ampanatonandoa ; trois fois les Hovas évacuèrent leurs positions, mais trois fois ils les reprirent, tirant toujours sur nous ; les obus arrivaient juste, sans éclater, heureusement, pour la plupart. Enfin, leur feu s'éteint et le général Voyron prend une position d'attente, surveillant son flanc gauche et guettant l'arrivée de la brigade Metzinger.

Nous l'apercevons un instant sortant du village d'Andraisora ; elle est reçue par un feu de mousqueterie des plus vifs – deux compagnies de tirailleurs algériens engagées imprudemment sous ce feu d'enfer sont obligées de reculer, laissant en quelques minutes 23 blessés sur le terrain ; mais cet échec est vite réparé et la brigade continue sa marche. Nous attendons avec anxiété. Enfin, le bataillon malgache qui servait d'avant-garde au général Metzinger parut, gravissant les hauteurs d'Ankatso qu'il enlève et occupe fortement. Puis l'artillerie prend position en face de l'observatoire ; le bataillon malgache y arrive presque en même temps que notre dernier obus. Les Hovas ont beau revenir à la charge, ils sont débordés et abandonnent deux canons. Alors, se passe un fait d'une ironie cruelle. Nos officiers, s'improvisant artilleurs, tournèrent les pièces hovas contre Tananarive, en réglèrent empiriquement le tir, l'ennemi ayant enlevé les hausses, et le premier obus qui tomba sur le palais de la reine fut un obus hova, tiré d'un canon hova servi par des officiers français (capitaine Aubé, de l'état-major, et le lieutenant Baudelaire, de la compagnie Staup). L'artillerie du général Metzinger vient alors à la rescousse, pendant que le général Voyron occupe avec l'infanterie de marine, dont la manœuvre est vraiment admirable, les hauteurs immédiatement voisines de Tananarive. Il est trois heures ; le bombardement commence. C'est sur le palais de la reine que tirent les canons de la 1re brigade, la 2e dirigeant ses coups, sur celui du premier ministre. Les canons hovas ripostent de partout, de la terrasse du palais principalement. Mais nos obus à la mélinite réservés pour cette circonstance ont des effets terrifiants et font dans leurs rangs de nombreuses victimes. Rien que sur la terrasse du palais, 35 Hovas sont tués d'un seul coup, 18 d'un second, les coups se précipitent. Encore un quart d'heure de bombardement et l'assaut va être donné par six colonnes qui attendent le signal, impatientes.

Tout à coup, nos jumelles, braquées sur le palais, voient disparaître le pavillon de la reine ; vingt secondes après un drapeau blanc est hissé à sa place. C'est la ville qui se rend. Le bataillon malgache, toujours agile, s'est déjà engagé dans les rues de Tananarive et rencontré des parlementaires pressés d'arriver près du général en chef.

Le feu cesse partout.

Le général en chef exige que des parlementaires plus qualifiés que ceux qui se présentent et munis de pouvoirs se rendent près de lui en moins de trois quarts d'heure, sans quoi le bombardement recommencera ; vingt-cinq minutes après, un fils du premier ministre, Radilifera, l'ancien ministre des affaires étrangères Andriamifidy, et Marc Rabibisoa, interprète, acceptent les conditions du vainqueur : entrée immédiate dans la ville, soumission sans conditions, désarmement et envoi immédiat de courriers pour arrêter les hostilités possibles contre un convoi que nous attendons.

L'orgueil Hova est brisé. Le général « Fièvre » a été battu, et combien d'autres avec lui. Il a fallu pour cela une poignée de braves. Honneur à la colonne légère ! En seize jours, elle a livré huit combats, poursuivi sa route sans broncher, ne s'est laissé arrêter par aucun obstacle et n'a voulu se reposer que dans Tananarive vaincue, soumise, désarmée.

La presque totalité des troupes entra dans la ville vers six heures du soir ; le général et son état-major n'entreront que demain matin.

Tananarive, 1er octobre.

Ce matin, à huit heures, le général en chef, précédé d'un peloton de cavalerie et suivi de son état-major, a fait, par la route de Tamatave, son entrée solennelle dans Tananarive. La ville ne contenait guère que des esclaves ; la peur avait chassé le reste.

Le cortège, après avoir escaladé les rues hérissées de barricades, défila devant le palais, traversa la place d'Andohalo et descendit à la résidence générale où fut hissé le drapeau français. Les troupes entrées la veille rendaient les honneurs militaires sur le parcours.

Toutes les habitations anciennement occupées par les Français ont été entièrement ou presque entièrement pillées.

Dans l'après-midi, à une heure, les plénipotentiaires se sont rendus au palais près du général en chef, assisté de M. Ranchot. A cinq heures, le traité était signé. C'est fini et bien fini.

Les journées des 28, 29 et 30 septembre nous ont coûté huit morts et soixante-trois blessés, dont quatre officiers. Nos blessés sont soignés à l'hôpital anglais de Soavinandriana, voisin de la ville, où cinquante à soixante lits ont été mis à la disposition de nos for-

mations sanitaires. Une ambulance a été installée à l'école des sœurs à Andohalo ; elle abrite à peine soixante malades ; c'est vous dire que la santé de la colonne légère est aussi satisfaisante que possible.

Voici maintenant les dépêches officielles.

La première datée du 1er octobre, et transmise par voie d'Andriba, a été reçue le 10 octobre à Majunga et le même jour à Paris :

Après une action brillante, Tananarive a été occupé le 30 septembre.

Les négociations pour la paix ont été commencées le 1er octobre et ont abouti dans la soirée du même jour sous réserve de la ratification du gouvernement de la République.

Le général Metzinger a été nommé gouverneur militaire de Tananarive.

Au reçu de ce télégramme, le gouvernement a décidé qu'il répondrait en ces termes au général Duchesne :

Dépêche du gouvernement au général Duchesne.

Au nom de la France entière, le gouvernement de la République vous adresse ses félicitations ainsi qu'aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de terre et de mer.

Vos admirables troupes, celles de la vaillante colonne de Tananarive, comme celles qui gardent vos communications après les avoir ouvertes au prix d'efforts inouïs, toutes ont bien mérité de la patrie. La France vous remercie, général, du service que vous venez de rendre et du grand exemple que vous avez donné. Vous avez prouvé une fois de plus qu'il n'est pas d'obstacle ni de péril dont on ne vienne à bout avec du courage, de la méthode et du sang froid.

Vous êtes nommé grand-officier de la Légion d'honneur.

Envoyez sans tarder vos propositions de récompenses. Le gouvernement proposera au Parlement la création d'une médaille de Madagascar qui sera donnée à toutes vos troupes.

Une seconde dépêche du général Duchesne, portant également la date du 1er octobre, a été transmise le 13 par voie de Maurice :

Guerre, Paris, de général Duchesne.

Tananarive, 1er octobre.

Après vifs engagements d'avant-garde et d'arrière-garde livrés les 28 et 29 et qui m'ont amené à Ilafy, j'ai attaqué hier, 30 septembre, les crêtes immédiatement à l'est de Tananarive fortement défendues.

Ai formé deux colonnes commandées, celle de gauche, débordante, par le général Metzinger, celle de droite, formant pivot, par le général Voyron.

L'attaque a été chaude et compliquée à droite par une attaque sur nos derrières.

A deux heures seulement observatoire et crêtes d'Andrainarivo ont été pris par première brigade pendant que général Voyron occupait crêtes nord.

Batteries établies palais et nord ville ayant ouvert le feu, ai prescrit commencer bombardement et allais lancer six colonnes d'assaut quand parlementaires sont venus demander suspendre hostilités.

Ai imposé occupation ville où quatre bataillons et une batterie sont entrés immédiatement avec général Metzinger.

Général Voyron occupe crêtes est, avec reste troupes et artillerie.

Ce matin ai fait entrée officielle Tananarive et suis installé résidence générale presque intacte.

Négociations paix ont commencé et traité était signé dès ce soir. Je procède au désarmement.

Quatre officiers blessés ; 3 tirailleurs algériens, 2 haoussas, 1 soldat du 200e, 1 légionnaire tués. Environ 50 blessés.

Troupes guerre et marine ont montré énergie au-dessus de tout éloge.

Quatre canons pris à la baïonnette.

La reine vient de ratifier ce soir même traité signé par ses plénipotentiaires.

FIN SEPTEMBRE. – On recrute au Dahomey un bataillon de tirailleurs haoussas en formation à Cotonou. Ce bataillon, destiné au corps expéditionnaire de Madagascar pour occuper les postes de la côte pendant la saison des pluies, sera transporté du Dahomey à Majunga, en passant par le cap de Bonne-Espérance, par l'affrété *Vercingétorix*.

OCTOBRE

1er. – Une convention annexe en deux articles complète le traité :

Article 1er. – L'article 4 du traité du 8 août 1868 et l'article 6 du traité du 17 décembre 1885 feront l'objet d'une révision ultérieure destinée à assurer aux nationaux français le droit d'acquérir des propriétés dans l'île de Madagascar.

Art. 2. – Les nationaux des puissances étrangères, dont les tribunaux consulaires seront supprimés, deviendront justiciables des tribunaux français, dans les mêmes conditions que les Français eux-mêmes.

– Les correspondants des journaux anglais à Tananarive leur communiquent les renseignements qui suivent, publiés à Londres les 21 et 22 novembre.

Le *Standard* dit que la conduite des troupes françaises a été excellente depuis le commencement jusqu'à la fin de la campagne et qu'elles n'ont commis aucun acte de cruauté.

« Les Français, dit notre confrère, se sont fait beaucoup d'amis. »

La *Pall Mall Gazette* donne des détails sur les divers combats qui ont précédé la prise de Tananarive et sur l'entrée des troupes dans la capitale de l'Imérina :

D'après tous les récits qui nous parviennent, ajoute ce journal, la prise de Tananarive fait le plus grand honneur au général Duchesne et à ses troupes. Qu'ils aient battu les soldats de Ranavalo, cela n'a rien de particulièrement remarquable ; l'armée hova n'a pas

cessé de mériter sa réputation de lâcheté et de mauvaise organisation ; mais l'admirable discipline et la modération avec laquelle l'occupation a été effectuée par les troupes françaises sont plus honorables que des victoires éclatantes. Il n'y avait aucune raison pour elles de se montrer généreuses envers les vaincus. Les Hovas en ont usé envers les quelques prisonniers qu'ils ont pu faire avec leur cruauté habituelle. Ces doux chrétiens ont torturé les vivants et mutilé les morts.

La colonne volante avait dû faire une longue marche et subir de grandes privations ; si les excès sont pardonnables en temps de guerre, ils auraient trouvé, dans le cas actuel, des circonstances atténuantes.

Malgré cela, les troupes du général Duchesne sont entrées dans la capitale ennemie comme elles seraient retournées dans leurs quartiers après une revue.

La France peut être fière de ses soldats !

Les lettres particulières sont unanimes à déclarer que les troupes françaises se sont conduites d'une façon admirable dans la capitale. L'attitude du général Duchesne vis-à-vis de la reine et de la population hova est décrite dans les termes les plus flatteurs.

Les proclamations du général en chef et tous ses actes obtiennent de tous l'approbation la plus élogieuse.

2. – M. Ranchot télégraphie :

Tananarive, 2 octobre.

Garnison installée dans ville intacte. Espère état normal et calme rétablis dans quelques jours. En vue prendre garanties pour opérer désarmement, général commandant en chef fait mettre sous garde militaire le premier ministre et quelques officiers.

5-11. REDDITION DE FARAFATE. – On écrit de Tamatave au *Temps*, à la date du 26 octobre :

Le *Primauguet* portant le pavillon de l'amiral Bienaimé est arrivé ici le 29 septembre.

Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle joie nos braves marsouins apprirent que le commandant de la station navale venait, avec l'autorisation, d'enlever la position de Farafate : il amenait avec lui les renforts si souvent annoncés. Le *Primauguet* avait à bord une compagnie de tirailleurs malgaches commandée par le capitaine Michel Angeli ; la *Romanche,* arrivée le 1er octobre, débarqua 233 hommes de l'infanterie de marine et le chef de bataillon de Limoges, et, enfin, le 2, la *Rance* mouillait à son tour dans la rade avec 181 fantassins et 30 artilleurs.

Les deux jours qui suivirent le débarquement de ces troupes furent employés au recrutement de 400 porteurs. Dans la nuit du 4 au 5 octobre, les troupes de débarquement des cinq navires de guerre furent mises à terre pour compléter la colonne ; le *Dumont-d'Urville* s'embossa devant Vohidrotra, le *Dupetit-Thouars* en face du Pangalane, et le *Primauguet*, la *Romanche* et la *Rance* occupaient la largeur de la rade.

A sept heures du matin, le *Primauguet* donne le signal de l'attaque ; les deux pièces de la batterie et celles des navires de l'escadre ouvrent aussitôt le feu et les obus commencent à pleuvoir sur les lignes hovas qui ne répondent que par leur pièce Canet, dont le feu est dirigé vers le fort. Ce combat d'artillerie dura jusqu'à deux heures de l'après-midi. Le plan de campagne, adopté dans un conseil de guerre réuni le 4, consistait à suivre la plage jusqu'à l'embouchure de l'Ivolina, franchir cette rivière et continuer le long de la mer jusqu'à la lagune de Ranomafana, qui devait être contournée à travers bois pour prendre Vohidrotra à revers. Après l'occupation de ce village, la colonne se porterait sur Soanierana et Farafate par les routes d'Analamalotra, de Mahanoro ou d'Ambodivato.

La colonne, composée de trois compagnies d'infanterie, de quatre pièces d'artillerie, d'un détachement du génie et d'un équipage de pont, en tout 480 soldats et 20 officiers, se mit en marche sous le commandement du lieutenant-colonel Belin, à huit heures du soir. A dix heures, elle arrivait au Pangalane, et à minuit elle était sur les bords de l'Ivolina, où le capitaine du génie Tatin installa, en moins d'une demi-heure, un bac à traille qui permit aux troupes de se porter sur l'autre rive en deux heures.

A 4 heures du matin, le 6 octobre, le capitaine Michel Angeli et ses Malgaches pénétrèrent dans Vohidrotra sans tirer un coup de fusil et mettent en fuite les 50 Hovas qui défendaient la place ; à sept heures, la colonne entière occupe le village, et le lieutenant-colonel fait arborer le drapeau français au sommet du mât placé devant le rova du gouverneur.

Les porteurs malgaches avec les vivres arrivèrent à onze heures ; le convoi avait été attaqué par les Hovas postés dans les hautes herbes de la rive droite du fleuve, mais quelques feux de salve de l'escorte les avaient dispersés.

Le 7 octobre, des reconnaissances furent poussées dans la direction d'Analamalotra, en attendant l'arrivée de nouveaux renforts que le *Yang-Tsé*, des Messageries maritimes, devait débarquer ; ces renforts ne vinrent pas et le commandant de la colonne reçut l'ordre de suspendre les opérations ; deux jours s'écoulèrent dans l'inaction.

Cet arrêt permit aux Hovas de se ressaisir ; le 8, à sept heures du soir, un canon hotchkiss, placé dans le haut de Mahanoro, envoya des obus sur nos soldats campés à Vohidrotra et, à une heure du matin, l'ennemi eut l'audace de franchir le gué d'Analamalotra et de venir tirailler contre nos avant-postes ; il fallut exécuter des feux de salve répétés pour le contraindre à repasser sur l'autre rive.

Mais le 9 octobre, la *Rance* revint de Vatomandry avec la nouvelle de la reddition de Tananarive. Aussitôt, l'amiral Bienaimé fit hisser le drapeau blanc et envoya un parlementaire pour signifier à Rainandriamanpandry qu'il eût à se rendre à merci dans un délai de quarante-huit heures. Le gouverneur de Tamatave n'était plus à Manjakandrianombana. Averti depuis plusieurs jours de la chute de Tananarive, il était parti laissant le commandement à Rabehevitra, qui signa la capitulation après avoir essayé, sans succès d'ailleurs, d'entamer des négociations.

La colonne, rappelée par l'amiral, rebroussa tristement chemin le 11 à midi, sous le commandement du capitaine Lacarrière ; elle franchit la lagune de Vohidrotra et l'Ivolina, et, à six heures du soir, elle arrivait aux Manguiers où elle fut disloquée. Le lieutenant-colonel Belin, navré, était rentré à Tamatave la veille.

Ai-je besoin de vous dépeindre le désappointement, le désespoir même de ces braves soldats qui, depuis le 12 septembre, atten-

daient avec une patriotique angoisse l'heure où il leur serait permis de se mesurer avec d'insolents adversaires ? Pendant dix mois, cet espoir leur a fait supporter le climat homicide de Tamatave, les privations et les fatigues de ce long siège avec un dévouement qu'on ne saurait trop admirer, et au moment où ils croyaient toucher enfin au but si longtemps convoité, leur rêve s'était évanoui !

Une des clauses de la reddition de Farafate était la livraison de toutes les armes, fusils, canons et munitions de guerre. Rabehevitra a commencé d'abord par remettre quelques vieux canons ; il a fallu des protestations énergiques pour qu'il y ajoutât des pièces neuves et des fusils Mauser dont étaient armés la plupart des Hovas venus de l'intérieur. L'amiral a fait fouiller un peu partout, dans les herbes et dans les paillottes où on en a trouvé un assez grand nombre ; il paraît même que les contingents de l'Imérina sont retournés chez eux emportant leurs armes.

L'amiral Bienaimé a dû protester à Tananarive contre cette audacieuse violation du traité ; le nouveau premier ministre Rainitsimbazafy a fait aussitôt partir son fils, qui nous est arrivé le 22, en compagnie du docteur Randriamparany ; ils sont partis le 24 pour Farafate, afin de faire procéder à la livraison de toutes les armes et munitions qui se trouvent encore disséminées sur cette longue ligne de défense.

Le prince Rahamatra et Razafimandimby, ancien élève de Saint-Maixent, sont également à Tamatave ; ils se rendent à Diego-Suarez en compagnie du lieutenant-colonel de Beylié et du capitaine Martinie, pour procéder à la délimitation du territoire de cette colonie. La ligne frontière partira, dit-on, du nord de Vohémar pour aboutir à la baie de Passandava.

Le voyage de Ramahatra ramène à Tamatave quelques figures de connaissance qui nous ont donné des nouvelles de nos bons amis de la capitale. Je voulais surtout savoir ce qu'il était advenu des frères Harvey, éditeurs du *Madagascar News*, de Graves (le major), de Henning, de Weldon, de Moltke ; ils ont tous disparu, paraît-il, quelques jours avant l'arrivée de nos soldats. Une liste de souscription, qu'ils ont fait circuler parmi leurs compatriotes, leur a fourni les moyens de gagner la côte.

Le calme se rétablit peu à peu ; les Betsimisarakas reviennent cultiver leurs jardins, et, dans quelques jours, il ne restera plus que le souvenir des souffrances de ce long siège.

15. – Le général Duchesne télégraphie que, sur ces indications, la reine vient de nommer, ce même jour, premier ministre Rainitsimbazafy, antérieurement ministre de l'intérieur.

L'ancien premier ministre est interné sous garde militaire aux environs de Tananarive.

La dépêche ajoute que le calme règne dans la capitale et se rétablit petit à petit dans la province.

Toutes les mesures prises sont bien accueillies par la population qui voit notre occupation sans hostilité ni regrets.

Aucun incident n'est à signaler depuis l'entrée à Tananarive.

– Le *Temps* explique ainsi l'avènement de Rainitsimbazafy :

Dès le 2 octobre, le premier ministre qui n'avait rien oublié et rien appris, voulut recommencer son petit manège d'autrefois. La population ne rentrait pas, le désarmement s'effectuait trop lentement, des ordres étaient donnés en cachette pour que rien ne se fît de ce que nous ordonnions ; nos convois avaient encore été attaqués, des actes de cruauté avaient été commis sur nos blessés et nos traînards. On n'hésita pas ; le premier ministre fut chambré, séparé de la reine et gardé à vue avec Ramanakombana, ministre des lois, Ravoninahinitriniony, son neveu, Panoela, son fils, et déjà on pensait à lui donner un successeur. Rainandriamanpandry, le gouverneur de Tamatave, semblait tout désigné pour ce poste. Il est intelligent, habile, pas trop vieux, a vécu presque toujours au milieu d'Européens, possède l'habitude des affaires, ne manque pas de prestige et a du maintien et de la dignité. C'était plus qu'il n'en fallait pour faire un premier ministre présentable et je crois qu'on avait jeté le dévolu sur lui. Mais il n'est pas arrivé à temps à Tananarive.

A son défaut, on s'est rabattu sur Rainitsimbazafy, 15e honneur, ministre de l'intérieur, gros personnage au propre et au figuré. Impotent, impuissant, il sera pour la reine un triste époux. Il est d'ailleurs aussi vieux que son prédécesseur et Ranavalo aura troqué

un borgne pour un aveugle. Les nécessités de la politique sont cruelles.

– Dans une lettre datée de ce même jour, M. Knight, correspondant du *Times*, dit que les Hovas avaient réuni dans la capitale environ 30.000 défenseurs, et qu'un corps nombreux pourvu d'une puissante artillerie avait été envoyé à Ambohimanga afin de prendre les troupes du général Duchesne entre feux pendant l'attaque. Le correspondant dit que, de l'avis de nos généraux, les Malgaches conçoivent bien la manière dont la défense peut être organisée, mais à l'exécution leurs efforts sont nuls. Il en fut de même à Andriba et partout où ils avaient élevé des fortifications : les points étaient si admirablement choisis qu'ils eussent été imprenables avec d'autres soldats.

M. Knight dit que le général Duchesne a fait preuve d'un grand savoir dans la conduite de cette difficile expédition et qu'il ne saurait encourir aucun blâme pour des fautes si chèrement payées. L'administration de la métropole est par dessus tout responsable, car le général Duchesne a pu remplir sa mission et occuper la capitale des Hovas en dépit des conditions et des entraves qui lui avaient été imposées par des chefs ignorants.

En premier lieu, dit-il, les hommes du 200e régiment étaient beaucoup trop jeunes pour endurer les fatigues d'une campagne dans un climat comme Madagascar. C'était une criminelle folie de charger ces pauvres garçons de vingt ans avec 40 kilogrammes de bagages et d'équipement sous un soleil brûlant, et de les obliger à construire, ainsi chargés, une route carrossable à travers le pays fiévreux qui s'étend depuis la côte jusqu'à Andriba, pour le seul objet, autant qu'il est possible de s'en rendre compte, d'essayer la voiture Lefebvre ou « la fièvre », comme disent les soldats, et d'enrichir les inventeurs de ce peu remarquable véhicule.

Ces travaux, qu'on aurait pu s'éviter avec des porteurs et des mulets, ont coûté la vie à plus de 1.500 hommes du corps expéditionnaire et 60 p. 100 des effectifs étaient frappés de la fièvre en arrivant à Andriba.

Malgré toutes ces souffrances, l'état d'esprit des troupes est excellent et leur endurance doit être d'autant plus remarquée que les

Hovas, par leur lâcheté, ne leur ont jamais donné l'occasion de combats qui leur eussent remonté le moral.

M. Knight dit que le traité fut signé le 1er octobre par les plénipotentiaires : le général Duchesne pour la République française, Razanakombana et Rasanjy pour la reine de Madagascar.

Si les chefs hovas ne s'étaient pas soumis immédiatement, les conditions imposées par les vainqueurs n'auraient pas été aussi douces ; j'ai su, en effet, que le gouvernement français, regrettant sa modération, avait envoyé des dépêches au général Duchesne pour rapporter les instructions premières et qu'il lui avait transmis un projet de traité nouveau renfermant des clauses beaucoup plus dures pour les Hovas. Ces dépêches ne sont parvenues à Tananarive que plusieurs jours après la signature du traité. L'autorité française aurait voulu que le texte en demeurât secret jusqu'après sa ratification par le Parlement, mais les plénipotentiaires n'eurent pas plutôt donné leurs signatures que le gouvernement hova en fit subrepticement imprimer et distribuer deux cents exemplaires. Ces copies furent aussitôt saisies par les Français, et plusieurs officiers hovas emprisonnés pour cette indiscrétion.

Le correspondant du *Times* paraît avoir été scandalisé de l'attitude des Hovas après l'occupation. Les sentiments religieux dont ils faisaient étalage s'étaient évanouis ; eux autrefois si fidèles observateurs du repos dominical, imitèrent l'impiété des envahisseurs, et, loin de consacrer ce jour à la prière, ils l'employèrent à trafiquer, à dépouiller les soldats français de leur pécule, et ils en sont venus à accuser la divinité de leur défaite. « Dieu, disent-ils, dont les desseins sont impénétrables, a certainement détourné nos boulets, affaibli le bras de nos guerriers, parce qu'il voulait que les Vasahas occupent Tananarive. »

Les Français, ajoute M. Knight, n'éprouveront aucune difficulté pour gouverner les Malgaches, parce qu'ils n'auront pas à lutter contre les sentiments patriotiques, ni le fanatisme religieux, et les neuf dixièmes d'entre eux, au bas mot, détestent le régime hova.

21. – Le général Duchesne télégraphie :

Situation s'améliore tous les jours. Routes Tamatave et Majunga ouvertes et sûres. Dans région Ouest, gouverneurs indigènes rejoignent postes abandonnés pendant expédition. Amiral Bienaimé informe tout calme côte Est ; désarmement Tamatave terminé ; conduite troupes remarquable.

Reine a tenu aujourd'hui assemblée populaire annonçant paix et changement ministère. Gouvernement soumis.

Général commandant la 1re brigade quitte demain Tananarive avec deux bataillons rapatriés.

Voici le texte de la proclamation de la reine, tenue dans le Kabar, auquel fait allusion la dépêche du général Duchesne :

Moi, Ranavalomanjaka III, par la grâce de Dieu et la volonté du peuple, reine de Madagascar et protectrice des lois de mon pays, etc., etc., etc.

Voici ce que je vous dis, ô peuple !

Au moment que j'ai fixé pour vous réunir, vous ne manquez pas d'accourir à l'appel que je vous fais, moi, Ranavalomanjaka ; convoqués de jour, vous venez le jour, convoqués la nuit, vous venez la nuit ; vous êtes nombreux sans qu'il soit nécessaire de s'époumoner, vous êtes en grand nombre sans qu'il faille s'enrouer pour vous appeler, car vous obéissez à moi, Ranavalomanjaka : je vous adresse mes félicitations, mes remerciements, peuple ; en vous, j'ai vraiment un père, une mère.

Vivez, prospérez, que Dieu vous protège !

Voici ce que je vous dis, ô peuple :

Je vous ai adressé un kabary vous annonçant la fin de la guerre avec les Français et vous faisant savoir que la France et Madagascar sont en bonnes relations ; mais, bien que je vous aie envoyé ce kabary, je vous ai convoqué pour vous le répéter moi-même. – Je suis heureuse, ô peuple, de vous annoncer que la guerre avec les Français est terminée heureusement ; le traité qui a été fait amènera le bonheur de mon royaume et votre tranquillité, ô peuple. La France n'est pas venue ici pour s'emparer de vos biens, de la terre de vos ancêtres, ni pour vous chasser du tombeau familial, ni pour rendre

malheureux, vous, vos femmes et vos enfants, ni pour changer votre genre de vie, mais elle est venue ici pour faire prospérer la sagesse, l'industrie, le commerce, et son appui assurera le bonheur et la tranquillité à mon royaume et à vous-même, ô peuple. Aussi, ayez confiance, car vous ne devez éprouver ni inquiétude, ni peur ; le pays et le gouvernement sont tranquilles, les petits ont le leur, les grands ce qui leur appartient. En conséquence, que les ouvriers travaillent, que les agriculteurs cultivent, que les commerçants se livrent à leur commerce, et lorsque je vous dis : Ayez confiance ! ayez vraiment confiance, car les paroles que je vous adresse ne renferment aucune tromperie.

N'est-ce pas cela, ô peuple !

Voici encore ce que je vous dis, ô peuple ! Je vous ai annoncé que la France et Madagascar sont en bonnes relations et que le pays et le royaume sont tranquilles. En conséquence, si des gens, quels qu'ils soient, font courir de faux bruits pour épouvanter les populations et troubler le pays, pour jeter la discorde parmi les sages et exciter les inintelligents, amenez-les à Tananarive pour que je les punisse conformément aux lois de mon royaume.

N'est-ce pas cela, ô peuple !

Voici encore ce que je vous dis, ô peuple :

Vous connaissez les lois de mon royaume ; vous savez que la vente et l'usage du rhum, le vol simple ou le vol par bandes, les désordres, le chantage et les exactions à l'égard du peuple sont défendus ; aussi ceux qui commettront ces actes seront condamnés conformément aux lois du royaume.

En ce qui concerne l'agriculture, que chacun de vous, ô peuple, s'efforce de cultiver pour que la terre soit féconde ; plantez le plus possible, non seulement pour vos besoins personnels, mais encore pour vendre l'excédent, de manière à vous enrichir et à faire prospérer le royaume, car le commerce va prendre un nouvel essor. Comme conséquence de la tranquillité du pays et du gouvernement, les routes doivent être largement ouvertes pour aller et pour venir et permettre la libre circulation des habitants et des étrangers ; sachez qu'il n'y a aucun empêchement.

Renforcez et visitez les digues avec soin, de façon qu'elles ne soient pas en mauvais état ; que chacun de vous assure dans la mesure de ses moyens la prospérité des villages ; réparez les chemins,

cela vous rendra service, peuple. J'ai fait un kabary pour inviter les soldats qui ont combattu à rapporter leurs fusils ; pressez la remise des armes dans les villages qui ont été indiqués.

Je dois vous dire aussi, peuple, que j'ai donné des ordres sévères aux gouverneurs, aux Andriamasinavalona, aux chefs du peuple, pour l'exécution de mes ordres, et, s'ils ne sont pas exécutés, c'est à eux qu'en incombera la responsabilité.

Voici encore ce que je vous dis, peuple :

Vous savez et vous avez vu la façon dont Rainilaiarivony, premier ministre et commandant en chef, a conduit les affaires du royaume ; il a fait tout son possible pour améliorer votre sort, peuple ; mais vous avez constaté aussi que son corps est très affaibli et qu'il est souvent malade ; aussi je l'ai remplacé. Je le remercie pour ce qu'il a fait pour moi, pour mon pays et pour mon royaume depuis nombre d'années. C'est Rainitsimbazafy, 15e honneur, O. D. P., ministre de l'intérieur, que j'ai nommé premier ministre et commandant en chef, et je vous le fais savoir, peuple ; que chacun l'accepte, exécute ses ordres et lui obéisse entièrement ; je vous dis cela parce que je tiens à ce que aucun de vous ne se rende coupable ; mais ceux qui n'exécuteront pas mes ordres, je les punirai sévèrement, conformément aux lois de mon royaume. Aussi, que chacun de vous, peuple, se tienne tranquille.

23. – L'affrété *Vercingétorix* part de Cotonou pour Madagascar avec 250 tirailleurs haoussas recrutés au Dahomey et 250 tirailleurs sénégalais recrutés au Sénégal, destinés les uns et les autres à remplacer sur la route de Majunga à Tananarive les soldats du corps expéditionnaire rentrant en France.

24. – On écrit au *Temps*, de Tananarive :

Nous ne pouvons plus guère communiquer régulièrement avec Majunga, la route ayant été à peu près complètement évacuée par les troupes qui stationnaient à Andriba et à Suberbieville ; c'est par un courrier privé que je vous adresse quelques mots par la voie de Tamatave.

Je n'ai pas, d'ailleurs, de fait bien intéressant à vous signaler. Rainiandriamampandry est enfin arrivé, il a été nommé 16e hon-

neur, le plus haut degré de la hiérarchie malgache et coadjuteur (*lefitra*) du premier ministre Rainitsimbazafy.

Le calme le plus parfait règne à Tananarive et dans tout le pays, en général. La reine a fait lundi dernier un kabary pour présenter le nouveau premier ministre et rassurer le peuple. Tous les fuyards rentrent petit à petit et la ville aura bientôt repris son aspect accoutumé.

Le capitaine Aubé, accompagné d'un officier du génie et de Marc Rabibisoa, part demain pour Fianarantsoa. Le capitaine Staup va de son côté dans le Sud-Ouest, Itassy, Betafo, Antsirabe.

Le bataillon du 200e et la légion étrangère ainsi que tous les soldats ayant fini leur temps de service sont partis le 22 octobre par la route de Majunga où ils arriveront vers le 25 novembre. Les officiers sont tous montés ; les hommes ne portent pas le sac et bon nombre de mulets les accompagnent. La route leur sera moins rude. Le général Metzinger les commande ; il va nettoyer la route des malandrins qui l'ont envahie et diriger l'évacuation.

Le général Duchesne s'occupe du désarmement ; les fusils rentrent peu à peu ; il n'y a pas à s'en étonner, le jour de la prise de Tananarive les soldats que le premier ministre avait réunis se sont enfuis emportant leurs armes ; ceux qui habitent loin de la capitale ne peuvent pas revenir aussi vite.

Ravoninahitriniony, Panoela et Ralaitafika ont été expédiés avec le 200e à Nossi-Bé. Quant à Rainilaiarivony, il est interné dans sa propriété de Tsarasaotra ; s'il se conduit bien, comme on l'espère, on l'y laissera mourir en paix.

Nous n'attendons plus maintenant que l'arrivée du résident général pour mettre un peu d'ordre dans l'administration du pays.

Les cas de maladie ont un peu augmenté depuis quelques jours ; la réaction des écrasantes fatigues de la marche d'Andriba à Tananarive se fait sentir ; il y a deux et trois décès par jour, mais dans un mois tout ira bien de ce côté-ci ; il n'en est malheureusement pas ainsi sur la côte.

26. – Le gouvernement livre à la publicité le traité de Tananarive.

27. – Le gouvernement communique la note suivante au sujet des dispositions prises de concert entre les départements de la guerre et de la marine, afin d'assurer le rapatriement des militaires du corps expéditionnaire :

Pour le transport des malades et convalescents qui restent à rapatrier on a affrété :

Le *Cachar*, pour 600 places, dont un tiers de lits ;

Le *Notre-Dame-du-Salut*, deuxième voyage pour 700 places, dont un tiers de lits ;

La *Ville de Belfort*, pour 400 places, dont un tiers de lits ;

Le *Vercingétorix*, pour 581 places, dont un tiers de lits ;

Le *Cachemire*, pour 700 places, dont un tiers de lits.

Le nombre des hommes à embarquer sur chacun de ces bâtiments a été déterminé de manière à assurer dans la plus large mesure l'application des règles hygiéniques.

Avant son départ de France, chaque affrété est visité par une commission spéciale de la marine dans laquelle le service de santé est représenté. Une nouvelle visite est faite dans les mêmes conditions au moment du départ de Majunga, afin de s'assurer que le bâtiment est pourvu de tous les approvisionnements nécessaires en denrées et médicaments et de vérifier les installations de bord, notamment les moyens de couchage.

Le colonel Bailloud, directeur des étapes à Majunga, a reçu toutes les instructions nécessaires pour augmenter par tous les moyens possibles le bien-être des rapatriés et pour veiller à ce que le nombre des infirmiers embarqués sur chaque bâtiment soit largement suffisant.

En outre des mesures sont prises en raison de l'abaissement probable de la température, afin que les hommes soient tous munis de vêtements de drap (manteaux, capotes, pantalons) pour la traversée de la Méditerranée.

D'après les renseignements reçus du général Duchesne, les troupes maintenues à Madagascar pendant la période d'occupation comprendront la brigade de marine Voyron, composée de troupes de toutes armes, ainsi que certains éléments de l'armée de terre, savoir :

2 bataillons de tirailleurs algériens ;
1 batterie d'artillerie ;
2 compagnies du génie ;
3 compagnies du train.

Les autres troupes de l'armée de terre seront rapatriées et quitteront Majunga vers la fin de novembre ou le commencement de décembre prochain par les bateaux suivants :

Chandernagor ....666 places.
Carolina......................................1 000
Canarias 650
Liban 650
Hindoustan 725
Amérique 650
Colombia 575
Italie 850
Concordia 575
Massilia 677

Ces bâtiments emporteront également les vêtements chauds destinés à nos soldats pour la fin de la traversée.

29. – Chute du ministère Ribot.

30. – On écrit au *Temps*, de Majunga :

Majunga, 30 octobre.

La prise de Tananarive a été fêtée par la population de Majunga avec un enthousiasme indescriptible. C'est la fin des épreuves, et les rapatriements, commencés depuis le 14 octobre avec le *Cachar* qui emportait 720 malades et convalescents, vont se succéder sans interruption ; il ne restera, pour occuper la vallée du Betsiboka, depuis Suberbieville jusqu'à Majunga, que deux bataillons d'infanterie, composés de haoussas et de Sénégalais, une batterie de montagne de la marine et une compagnie du train pour assurer le ravitaillement des postes intermédiaires.

Le capitaine Herqué vient de faire un voyage dans la baie de Baly, à Marambitsy et Soalala pour y recruter des coolies tant de fois promis et que seule, disait-on, la peur des représailles que pouvaient exercer les Hovas, empêchait de nous prêter leur concours.

Après avoir appris la chute de leurs tyrans il en avait recruté environ 250 à coups d'argent et de promesses, quand, au moment de les embarquer, Barreira, reine de Marambitsy, accompagnée d'un grand nombre de chefs sakalaves, est intervenue ; elle a donné l'ordre à ses sujets de rentrer chez eux, signifiant au capitaine Herqué son refus absolu de fournir des hommes. Elle entendait conserver son indépendance, et, n'ayant jamais été soumise aux Hovas, elle ne voulait pas davantage accepter la domination française. Le capitaine était seul, il dut rentrer à Majunga pour faire son rapport au colonel Bailloud ; il faudra nécessairement qu'une expédition aille mettre ces roitelets sakalaves à la raison.

Une mesure s'impose, c'est le désarmement. Le général Duchesne a pris des mesures pour l'assurer et c'est au commandant Gaudelette qu'il a confié cette mission. C'est un officier énergique, il connaît les Malgaches et leurs roublardises pour avoir participé à la campagne de 1885 et visité l'intérieur de l'île en 1886 et 1887 ; personne donc n'était plus qualifié que lui pour une pareille tâche.

Le service de l'intendance s'apprête à quitter Majunga, et le colonel Bailloud a donné l'ordre de faire redescendre environ 900 tonnes de marchandises inutiles qui sont en dépôt à Marololo. Les canonnières et chalands ne pourront plus faire que ce transport : le matériel fluvial est complètement disloqué, les tôles bossuées, les machines détraquées, ce qui n'a rien de surprenant après une pareille campagne, et les équipages, officiers et matelots sont à bout de forces.

L'état sanitaire est mauvais, nous avons en ce moment près de 3.000 malades dans les hôpitaux et les ambulances. Après le *Cachar*, le *Notre-Dame-du-Salut* est parti le 17 avec 664 malades ou convalescents, et on attend sept nouveaux affrétés pour continuer l'évacuation.

L'*Ava* est arrivé le 21 avec 180 hommes de relève, des officiers et des soldats d'administration. Il y avait aussi à bord des médecins et des infirmiers qui vont accompagner les rapatriés avec quatre prêtres qui s'embarqueront avec eux.

Les décès ont été moins nombreux depuis quelque temps ; vous avez dû apprendre la mort du chef d'escadron d'artillerie de Lamenois, du capitaine de chasseurs d'Afrique Corumel, décédé à bord du *Vinh-Long*. Nous avons également perdu le capitaine au

long cours Perrier qui avait commandé l'*Ambohimanga* de la marine malgache.

Le *Yang-Tsé* est arrivé, ce matin, avec le capitaine de frégate Simon, le colonel de Nonancourt et capitaine Martinie. Ils disent que Tananarive a repris son ancienne physionomie et que nos soldats y sont admirablement traités.

Nos communications avec Tananarive sont irrégulières, et je crains que nous en revenions bientôt aux errements du passé, c'est-à-dire au courrier mensuel. De son côté, la Compagnie des Messageries maritimes annonce le prochain rétablissement de l'itinéraire antérieur. Quel changement pour nous qui avons vu cette rade si animée !

NOVEMBRE

COMMENCEMENT DE NOVEMBRE. – La Société des missions évangéliques de Paris décide d'envoyer à Madagascar un délégué chargé d'y étudier sur place quelles mesures comporte pour elle la situation de la grande île africaine au regard de la France.

Cette société reprend ainsi un projet qu'elle avait décidé en 1893 et auquel les représentations du gouvernement, qui le jugeait inopportun, l'avaient amené à renoncer.

3. – Constitution du ministère Bourgeois. M. Berthelot prend le portefeuille des affaires étrangères, M. Guieysse celui des colonies, M. Cavaignac celui de la guerre et M. Lockroy celui de la marine.

7. – Le général Duchesne télégraphie de Tananarive :

Des approvisionnements importants de vivres sont déjà constitués à Tananarive au moyen de ressources locales.

La situation générale est bonne.

12. – M. Cavaignac, ministre de la guerre, accompagné de M. Dujardin-Beaumetz, médecin inspecteur général du service de santé, se rend à Port-Vendres pour assister au débarquement des rapa-

triés de Madagascar ramenés par le navire affrété, *Notre-Dame-du-Salut*.

Il résulte de l'enquête à laquelle il s'est livré, que les hommes revenant de Madagascar ont beaucoup souffert soit lorsqu'ils ont été employés aux travaux de déchargement, soit lorsqu'ils ont travaillé à la route, soit surtout lors du transport des malades entre Andriba et l'origine de la navigation fluviale.

L'insuffisance des moyens de transports paraît avoir été la cause principale de ces fatigues et de ces souffrances. Les hommes les ont supportées et les malades eux-mêmes en parlent sans une récrimination.

L'impression que le ministre a recueillie de leur entretien est celle d'une véritable admiration pour l'entrain et la bonne volonté qu'ils ont déployés.

45 décès s'étaient produits pendant la traversée du navire.

12. – On écrit au *Temps*, de Majunga :

L'occupation de Tananarive par la colonne volante, la déposition du premier ministre et son internement à Tsarasaotra, semblent avoir sinon changé, du moins modifié, dans une certaine mesure, les mauvaises dispositions des peuplades à demi sauvages du Ménabé et du haut Boéni ; elles se rapprochent de la vallée et déjà on aperçoit quelques rizières récemment plantées sur les bords des affluents du Betsiboka et de l'Ikopa.

Cette reprise de possession est surtout appréciable dans les environs de Mevatanana. Izamanisanga et Yadamboto, chefs des Sakalaves du Ménavava sont venus, accompagnés d'un grand nombre d'hommes de leur district, faire leur soumission au colonel Laval, et le 26 octobre 50 Macoas, qui avaient suivi l'armée Hova, sont descendus de Tananarive sous la conduite de Lainamanga, 10e honneur, pour s'installer à Marovoay. J'ai vainement essayé de les faire parler, il m'a été impossible de tirer d'eux le moindre renseignement sur la prise de Tananarive à laquelle ils ont cependant assisté. Tout ce que j'ai pu apprendre, c'est le retour prochain de la reine sakalave Ramboatofo et du prince Ratovelo, que le général Metzinger a fait partir avec leur premier ministre Andrianomby ; il leur a donné l'ordre de se rendre à Majunga, en passant par Mevatanana,

pour aller y déposer les restes des rois sakalaves qu'ils avaient emportés dans leur fuite vers Tananarive ; mais il paraît que la vieille Ramboatofo n'a pas voulu suivre la route qui lui avait été imposée ; peu de jours après son départ de Tananarive elle s'est rejetée vers le nord-est ; le bruit a couru ici qu'elle avait été aperçue dans les environs d'Ambodiamontana, au nord de Marovoay ; les vieux colons craignent qu'elle ne soit allée cacher les fétiches royaux dans quelque retraite inaccessible pour n'apporter à Majunga que des ossements recueillis n'importe où, et le but que se proposait le général Metzinger ne sera pas atteint.

Il n'est donc pas surprenant que les populations ne se montrent pas entièrement rassurées, et les nominations récentes des gouverneurs de district aggravent le malaise. Je vous ai télégraphié l'arrivée de Faralahidimy, maintenu dans son gouvernement de Mevatanana ; il occupe une partie du Rova que, par prudence, on a entourée d'une palissade, et il est surveillé par un petit détachement de troupes. La précaution est bonne, mais ne valait-il pas mieux, si l'on voulait se servir de lui, l'envoyer sur la côte orientale ? Ce retour a donc étonné tout le monde, mais nous n'étions pas au bout de nos surprises. Voici que nous est arrivé Rainianja, gendre de Ramasombazaha, en qualité de gouverneur de Marovoay ; il était accompagné de deux officiers Hovas. C'est lui qui, au mois d'octobre 1894, voulut obliger M. Ranchot et l'escorte descendue à pied de Tananarive à continuer sa route par terre jusqu'à Majunga, et dans ce but tenta de s'emparer, par la force, des pirogues que M. Suberbie avait fait réunir sur I'Ikopa. Il dut reculer devant l'attitude résolue de l'escorte.

J'ai pu m'entretenir avec lui des événements ; il m'assure que les pertes des Hovas pendant le bombardement de Tananarive n'ont pas été considérables : 47 tués dont 15 par un seul obus à la mélinite qui a éclaté dans la cour du palais de la reine. Le premier ministre ne croyait pas que nous arriverions à Tananarive cette année et il a été surpris par la marche rapide du général Duchesne. Rainianja m'a dit que les familles de caste et celles des hauts fonctionnaires hova avaient fui avec les Anglais quand on apprit que la colonne avait dépassé Babay, mais qu'au moment de son départ de Tananarive tout le monde était rentré heureux du rétablissement de la paix,

que la ville avait repris sa physionomie habituelle et que les vivres, rares dans les premiers jours, affluaient sur les marchés.

J'ai su de lui également que nos soldats avaient beaucoup souffert pendant leur marche et que la plupart n'avaient plus ni chaussures, ni vêtements.

On disait hier que la colonne du général Metzinger est arrivée à Marololo fort réduite par les maladies ; elle ne serait plus que de 300 hommes qui vont descendre par la rivière dont les eaux sont assez hautes depuis quelques jours. Aura-t-il pu, avec ces faibles forces purger la route des fahavalos audacieux qui l'ont envahie ? Cela me paraît douteux. Un détachement parti le 30 octobre d'Andriba pour Tananarive, sous le commandement du capitaine Pognard, a été attaqué par des bandits ; on les a repoussés et huit d'entre eux seraient tombés entre nos mains ; mais, à un kilomètre de Suberbieville, Rainigita, un des chefs sakalaves qui était revenu des premiers, a été razzié par des pillards qui lui ont volé des bœufs et tué un homme sans qu'il pût se défendre, car on leur a enlevé leurs fusils et il n'y a plus à Madagascar que les voleurs qui soient armés. Le parc de Sakoabe, à 500 mètres de Majunga, où l'intendance avait réuni un certain nombre de bœufs, a été également enlevé dans la nuit du 3 au 4 novembre.

Comme vous le voyez, la situation n'est pas très brillante, et il est temps que les troupes noires destinées à garder la vallée du Betsiboka nous arrivent. On dit que l'intention du général Duchesne est de maintenir à Mevatanana une garnison de 300 hommes avec 100 mulets ou chevaux et six mois de vivres ; ce ne sera pas trop, si on veut utiliser la voie fluviale.

L'intendant Thoumazou nous a quittés ; il se rend à Tananarive par Tamatave et séjournera pendant quelque temps dans la capitale avec le général Duchesne et le général de Torcy, qui ne rentreraient en France qu'en mai.

La rade est assez animée depuis quelque temps par les affrétés destinés au rapatriement des troupes. Le 1er novembre, le *Vinh-Long* est parti avec 420 malades, la plupart atteints de typho-malaria ; le *Cachemire*, arrivé le 4, est reparti le 8 avec 680 passagers, et la *Ville-du-Havre* complète son chargement ; les rapatriés sont accompagnés de médecins récemment venus de France ; 40

sont arrivés par l'*Iraouaddy* le 3 novembre ; ils seront répartis sur les affrétés.

Au moment où je vais terminer cette lettre, j'apprends que Ramena, le gouverneur de Miadana, fait prisonnier devant Marovoay, a été réintégré dans son poste par le général Duchesne. Cette nomination, aussi étrange que les précédentes, vaut d'être signalée. Ramena s'est installé dans son gouvernement il y a quatre jours avec toute sa smala. Il ne manque plus que Ramasombazaha et le personnel gouvernemental dans l'Ouest sera le même qu'avant la guerre. Si nous avons de la peine à trouver l'explication de tant de mansuétude, il n'en est pas de même des indigènes. Ils disent qu'il n'y a rien de changé dans l'île et que nous ne sommes venus ici que pour prêter main-forte à leurs oppresseurs. On aurait pu tout au moins faire appel à des hommes nouveaux.

19. – Par télégramme daté de Port-Louis, 19 novembre, le général Duchesne fait connaître ce qui suit :

Des colons français et étrangers commencent à arriver en assez grand nombre à Madagascar et à se répandre dans le pays.

Je vous suis reconnaissant de la communication que vous m'avez faite au sujet de la constitution du nouveau cabinet et de vos assurances de sympathie. Je vous prie d'exprimer au gouvernement le respectueux et patriotique dévouement du commandant en chef, ainsi que des officiers des troupes de terre et de mer du corps expéditionnaire.

19. – Le paquebot *Yang-Tsé*, courrier de Madagascar, rapatrie 337 militaires de Majunga, Tamatave, Bourbon et Nossi-Bé.

15 décès se sont produits au cours de la traversée.

Les malades provenant de Nossi-Bé ne tarissent pas d'éloges sur le dévouement de la population à leur égard. Ils font aussi le plus grand éloge de M. François, administrateur, et du docteur Quennec, qui se prodigue nuit comme jour pour les malades.

Parmi les passagers se trouvait le capitaine de frégate Simon, apportant au gouvernement le traité signé par le général Duchesne avec la reine des Hovas.

19. – Le ministre de la guerre a fait connaître au conseil des ministres la situation militaire actuelle à Madagascar.

A la date du 14 novembre, après le départ des rapatriés du *Cachemire* portant le nombre des hommes de troupes rapatriés à 6.000, les effectifs de troupes européennes et indigènes restant à Madagascar, indépendamment des garnisons de Tamatave et de Diego-Suarez et indépendamment de la flottille et des coolies, se répartissaient ainsi qu'il suit :

3.700 hommes de troupes européennes et indigènes à rapatrier ;

1.100 hommes non Européens devant demeurer sur la ligne d'étapes à Suberbieville et à Majunga ;

3.500 hommes en Emyrne dont 2.500 tout à fait valides.

Dans ses dépêches les plus récentes, le général Duchesne fait savoir que la situation générale est bonne. Il a demandé qu'on ajournât tout ravitaillement par Tamatave, car il constitue lui-même ses approvisionnements à l'aide des ressources locales.

21. – Dans une réunion exceptionnelle du conseil des ministres tenue à l'Élysée on examine le courrier de Madagascar qui comprend, outre l'instrument authentique du traité de Tananarive, les rapports du général Duchesne et de M. Ranchot. L'examen de ces divers documents a occupé la presque totalité du conseil.

Le ministre de la guerre a fait savoir que, d'après les renseignements transmis par le colonel Bailloud, directeur du service des étapes à Madagascar, le nombre des décès survenus parmi les hommes de troupe, tant Européens qu'indigènes, s'élevait actuellement à 3.500.

22. – M. Doumer, ministre des finances, fournit à la commission du budget un état des dépenses de l'expédition. Il rappelle qu'un crédit de 65 millions a été ouvert, dont 43 millions 1/2 pour la guerre et 21 millions 1/2 pour la marine.

Au 31 octobre, la guerre avait dépensé ou engagé 42 millions. Elle avait donc, à cette date, un certain solde.

La marine n'a pas fourni des renseignements à une date aussi rapprochée. A la fin du mois d'août, elle avait un reliquat de 4 à 5 millions. Mais il faut tenir compte des affrètements pour le retour

des troupes à rapatrier, et l'on peut dire que, au 31 décembre, la marine aura dépassé la totalité de ses crédits. Quant à la guerre, elle aura, à la même date, un reliquat à payer, mais peu important. On peut évaluer à un plus de 6.000 hommes le contingent à maintenir à Madagascar.

Pour l'exercice 1895, on n'aura, en totalité, à prévoir qu'une différence relativement peu importante, par rapport au crédit de 65 millions.

Pour 1896, tout dépendra des solutions qui prévaudront.

Un crédit extraordinaire de 733.000 francs existe pour les dépenses civiles. Pour les dépenses militaires, il y a, en outre, 2 millions. Ces sommes ne seront pas suffisantes. Il y aura, notamment, des casernes à construire.

26. – Le conseil des ministres reprend l'examen de la question du traité de Madagascar et arrête définitivement ses résolutions à cet égard. Par déférence pour la Chambre, le gouvernement ne fera connaître ces résolutions que devant elle.

27. – Le gouvernement communique ses vues sur la question de Madagascar, par une déclaration lue à la Chambre, par M. Berthelot, ministre des affaires étrangères.

Messieurs, l'expédition de Madagascar est glorieusement achevée ; la rébellion des Hovas contre le protectorat de la France a été vaincue ; la guerre qu'ils avaient suscitée s'est terminée par la prise de leur capitale et la soumission de la reine Ranavalo. Grâce à l'héroïsme de nos soldats, à leur discipline, à leur endurance ; grâce à la vigilance et à l'énergie de nos officiers, à l'inébranlable fermeté du commandant en chef, notre armée a surmonté les difficultés exceptionnelles opposées par le sol et le climat.

L'île de Madagascar est aujourd'hui une possession française.

L'expédition a amené des sacrifices douloureux, supérieurs à toutes prévisions, et qui nous ont donné le droit d'exiger des compensations étendues et des garanties définitives.

Le Gouvernement doit faire connaître aux Chambres et au pays les décisions que cette situation a paru lui rendre nécessaires.

Il ne peut en résulter aucune difficulté extérieure ; nous n'avons pas besoin de déclarer que nous respecterons les engagements que nous avons contractés vis-à-vis de certaines puissances étrangères : la France a toujours été fidèle à sa parole.

Quant aux obligations que les Hovas eux-mêmes ont pu contracter au dehors, sans avoir à les garantir pour notre propre compte nous saurons observer, avec une entière loyauté, les règles que le droit international détermine au cas où la souveraineté d'un territoire est, par le fait des armes, remise en de nouvelles mains.

Sous cette double réserve, nous sommes résolus à exercer, notamment au point de vue économique, tous les droits qui résultent pour nous de l'occupation définitive de Madagascar. (*Applaudissements*.)

En ce qui touche l'organisation du gouvernement intérieur de l'île, nous estimons que, sous notre autorité, elle doit être maintenue aussi complètement que la sécurité de nos intérêts le permettra. Aucune atteinte ne doit être portée aux dignités et honneurs de la reine, ni aux liens qui lui rattachent les populations qui lui sont soumises. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire ou désirable de substituer une administration française à l'administration indigène : nous introduisons d'ailleurs dans cette dernière les améliorations indispensables pour faire pénétrer dans l'île les bienfaits de la civilisation.

Le jour même de la prise de Tananarive, la soumission des Hovas à notre autorité a été constatée par un traité et par une convention additionnelle auxquels la reine Ranavalo a donné pour sa part la ratification.

Nous n'avons pas l'intention de répudier ces conventions ; toutefois, avant de soumettre un texte définitif à la ratification des Chambres et du Président de la République, le Gouvernement a pensé que les principes que nous venons d'exposer, principes implicitement contenus dans certaines clauses des conventions du 1er octobre, pourraient être formulés d'une façon plus nette ; il a estimé qu'il était nécessaire d'apporter à ces textes certaines modifications, destinées à éviter toute méprise sur leur signification véritable et à prévenir toute possibilité de nouveaux conflits.

Nous avons décidé de prendre les mesures nécessaires pour qu'un instrument définitif, conforme aux déclarations précédentes, soit prochainement soumis à la ratification des Chambres.

A la suite de cette déclaration, plusieurs députés demandent la mise à l'ordre du jour des diverses interpellations sur Madagascar. Cette mise à l'ordre du jour est ordonnée. M. A. Pierre rejette sur la marine toutes les fautes de la campagne ; M. Vigné s'en prend au mauvais fonctionnement du service sanitaire ; les autres orateurs inscrits renoncent à la parole. Alors M. Cavaignac, ministre de la guerre, s'exprime en ces termes au nom du gouvernement.

Messieurs, bien que le Gouvernement n'ait pas à s'expliquer plus spécialement sur les responsabilités des actes du passé, il a à s'expliquer sur les responsabilités que lui-même a prises ou peut être appelé à prendre. Il ne se dérobe pas à ses responsabilités et il vient ici s'expliquer, et s'expliquer très sincèrement devant vous.

Je pense, en effet, qu'il est nécessaire que le Gouvernement vienne exposer clairement à cette tribune la situation telle qu'elle est à l'heure présente à Madagascar. On ne s'est peut-être pas suffisamment gardé, on ne s'est certainement pas assez gardé, dans les critiques qu'on a apportées, d'une exagération véritable de pessimisme qui contraste – je vous l'assure, et je l'ai constaté moi-même – d'une façon bien frappante et bien significative avec les impressions qu'ont rapportées de là-bas ceux qui y ont été, ceux même qui y ont le plus souffert. (*Applaudissements*.)

Quant à moi, je voudrais me garder de l'excès contraire. Je chercherai de parti pris à parler avec une entière sincérité, sans rien dissimuler, sans rien atténuer de ce qu'il a pu y avoir de douloureux dans l'expédition de Madagascar. Mais vous ne vous étonnerez pas non plus sans doute que je tienne à placer au seuil même de ce débat, et avant toute explication, la constatation de ce qu'elle a présenté, au contraire, de favorable et d'heureux.

On a peut-être trop oublié, dans ce qui a été dit, que le résultat de l'expédition avait été atteint complètement, à peu de chose près dans les délais prévus et après une lutte contre des difficultés dont je crois que peu de ceux qui en parlent se font même aujourd'hui une idée exacte. (*Très bien ! très bien !*)

J'ajouterai que le résultat a été atteint grâce à ces qualités merveilleuses du soldat français, que ceux qui le voyaient naguère aux manœuvres de l'Est, ont admirées unanimement et qui se sont retrouvées sous le soleil tropical de Madagascar.

(*Très bien ! très bien !*)

Il a été atteint – ce qui n'est pas moins précieux à constater – grâce à la fermeté et aux qualités du commandement. (*Applaudissements.*)

De quelque côté qu'on regarde, soit qu'on regarde sur cette longue route d'étapes qui longeait le fleuve...

Un membre à gauche. – C'est la note du patriotisme.

M. LE MINISTRE. – Oui, c'est la note du patriotisme, et je crois qu'il n'est pas mauvais, qu'il est nécessaire même de la donner à cette tribune au seuil même de ce débat. (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

M. PAUL VIGNÉ. – Je ferai remarquer à M. le Ministre de la guerre que j'ai été le premier à rendre hommage à toutes les qualités du soldat français.

M. LE MINISTRE. – Alors, mon cher collègue, nous sommes d'accord sur ce point.

De quelque côté qu'on regarde, disais-je, soit qu'on pense à ces heures de longue attente qui ont retenu le corps expéditionnaire un mois à Suberbieville d'abord, puis un autre mois à Andriba, jusqu'à ce que les approvisionnements fussent constitués pour permettre de reprendre la marche en avant, soit qu'on regarde ces convois douloureux qui ramenaient les malades, les fiévreux et les dysentériques d'Andriba, jusqu'à l'origine de la navigation fluviale, soit qu'on regarde les côtes montagneuses ou les ravins que longeait la route, soit qu'on songe à ces heures d'anxiété où la colonne mobile arrivée devant Tananarive avec deux jours de vivres seulement se demandait si elle serait obligée de donner l'assaut à la ville et si le lendemain elle allait se trouver sans vivres dans une ville saccagée, toujours on retrouve ces deux forces vives de la nation française, les ressources inépuisables de bonne volonté et d'ardeur du soldat français, la fermeté et le sang-froid du commandement. (*Vifs applaudissements.*)

Je dis qu'il y a deux choses à retenir de cela : d'une part, pour le passé, des sentiments de reconnaissance que les Chambres ont

déjà exprimés, et, d'autre part, des motifs de sécurité et de confiance pour l'avenir. (*Très bien ! très bien !*)

Messieurs, le résultat a été atteint. Au prix de quels sacrifices l'a-t-il été ? Ces sacrifices ont-ils dépassé la mesure ? Et quelles en ont été les causes ? C'est ce que je voudrais examiner très brièvement devant vous.

Quelle est la situation du corps expéditionnaire ? On a demandé au Gouvernement de dire la vérité. Messieurs, il vous l'apporte tout entière, vous allez en juger.

J'ai demandé au service des étapes à Majunga, seul service avec lequel je sois en communication immédiate et directe, quelle était la situation exacte à l'heure actuelle ; non seulement le chiffre des pertes qu'a subies le corps expéditionnaire, mais la répartition exacte des 17.500 hommes de troupe qui ont été, renforts compris, envoyés à Madagascar.

Voici les renseignements que j'ai à l'heure actuelle, et sur le degré de précision desquels je vais m'expliquer avec une franchise entière.

Il a été envoyé à Majunga, avec les renforts, pour constituer le corps expéditionnaire, 17.500 hommes de troupe – je ne parle pas des coolies et des convoyeurs indigènes. A l'heure actuelle, 6.000 de ces hommes sont rapatriés. D'après la dépêche du colonel Bailloud, 3.000 hommes sont morts à Madagascar ; le nombre des hommes restant à rapatrier, dont le colonel Bailloud donne la répartition sur tous les points de Madagascar, est de 3.900. En dehors des hommes à rapatrier, il reste, d'après lui, à Tananarive 3.500 hommes, et sur la ligne d'étapes qui s'étend d'Andriba à Majunga 1.100 hommes.

Voilà la répartition exacte, telle qu'elle m'est donnée. Il peut y avoir, je ne le conteste pas, je vais vous dire pourquoi, quelque incertitude sur quelques-uns de ces chiffres : en effet, le colonel Bailloud, qui connaît très exactement les faits qui se passent sous ses yeux à Majunga, n'a que des communications lentes avec Tananarive et il n'a pas de moyens de se renseigner rapidement à un jour près sur la situation des points qui se trouvent à l'avant. J'estime notamment qu'il me donne un chiffre un peu trop élevé pour l'effectif de Tananarive. D'après les renseignements que j'ai d'autre part, je crois que la garnison de Tananarive est au plus de 3.200 hommes.

Je donne ces détails très minutieux à la Chambre pour bien lui montrer que nous ne lui dissimulons rien, et je crois qu'il est possible, qu'à quelques unités près, le chiffre de 3.000 morts soit un peu inférieur à la réalité. Je le crois cependant très sensiblement exact. Il faut y ajouter le chiffre des hommes qui sont morts durant les traversées, au nombre de 300, et enfin de ceux qui sont morts dans les hôpitaux depuis le rapatriement, au nombre de 100. Ce sont donc environ 3.500 décès que nous avons à enregistrer à l'heure actuelle.

C'est un total douloureux. Il faut, pour en retrouver un pareil, remonter à l'année du choléra au Tonkin, à cette année de 1885 où le corps expéditionnaire du Tonkin perdit 4.500 hommes, avec des effectifs un peu supérieurs à ceux du corps expéditionnaire de Madagascar.

La Chambre voudra peut-être connaître le détail même de la répartition des pertes entre ces divers corps.

Le corps le plus éprouvé a été le 40e bataillon de chasseurs. Il a dû ses pertes, non pas au feu de l'ennemi, mais à un véritable fait de guerre. Le 29 juin, vous vous souvenez qu'une compagnie de tirailleurs algériens fut attaquée par surprise au matin. Le général Duchesne dut envoyer d'urgence au-devant d'elle le 40e chasseurs, et cela – ce sont les cruelles nécessités de la guerre – en pleine journée, en plein midi, sous ce soleil tropical qui ne pardonne pas. C'est à la suite de cette marche aussi glorieuse, plus meurtrière peut-être qu'une marche accomplie sous le feu de l'ennemi (*Très bien ! très bien !*) que le 40e bataillon de chasseurs a perdu 40 p. 100 de son effectif. (*Mouvement.*)

Dans les autres corps de troupes, les pertes éprouvées par le corps expéditionnaire oscillent autour de 20 ou 25 p. 100 suivant les différentes armes.

Le 200e régiment a perdu 26 p. 100 de son effectif. C'est un chiffre plus élevé que celui des autres corps. Je signale ce point, parce que vous vous le rappelez, messieurs, la constitution du 200e a été l'objet d'un débat devant la Chambre et j'estime qu'il y a peut-être dans l'avenir quelques conclusions à en tirer.

Mais avant de formuler ces conclusions, je voudrais indiquer une réserve ; je voudrais rappeler que les régiments d'infanterie de marine, encore à l'heure actuelle, sont composés, pour partie

d'éléments qui ne sont pas très sensiblement différents de ceux qui constituent nos régiments européens.

Et même les régiments de marine, qui ont été envoyés à Madagascar, contenaient encore, pour une certaine part, des hommes de la classe de 1892 se trouvant, par conséquent, exactement dans la situation des hommes du 200e régiment.

La conclusion qui s'en dégage avec la netteté de l'évidence ; c'est qu'il faut, dans la constitution de l'armée coloniale, prendre des mesures décisives pour n'envoyer sous ces climats meurtriers que des hommes faits et des rengagés. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.*)

M. LE BARON REILLE. – Nous l'avons assez dit !

M. LE LIEUTENANT-COLONEL GUÉRIN. –Je l'ai dit l'année dernière, et on ne m'a pas écouté.

M. LE MINISTRE. – Mon cher collègue, je me suis trouvé d'accord avec vous lorsque vous l'avez dit, et je crois que nous aurons quelque chose de mieux à faire que de constater notre accord. Nous aurons le devoir – et ce sera la tâche que le Gouvernement s'imposera – d'apporter sur ce point des solutions aussi rapides que possible.

M. ÉMILE LOROIS. – Monsieur le ministre, dans le chiffre de décès que vous avez cité, comprenez-vous les convoyeurs kabyles ?

M. LE MINISTRE. – Non. Je ne parle que des hommes de troupe.

A quelles causes maintenant les pertes que je viens d'indiquer doivent-elles être attribuées ? C'est ce que je voudrais examiner très brièvement.

Elles doivent être attribuées d'abord à ce que le corps expéditionnaire a dû séjourner longtemps le long du fleuve dans les parties basses, et ensuite à ce que les troupes du corps expéditionnaire ont dû être employées au déchargement des chalands, puis à la construction de la route.

A droite. – Pourquoi ?

M. LE MINISTRE. – Je ne peux pas tout dire à la fois. Je recherche actuellement les circonstances auxquelles ont été dues les pertes que je viens de signaler, je rechercherai ensuite les causes auxquelles on peut les attribuer. Soyez tranquilles, messieurs, mes explications seront complètes sur tous les points. (*Très bien ! très bien !*)

Je dis que ces pertes ont été dues principalement à ce que les hommes de troupe ont été employés au déchargement des chalands, à la construction de la route, et aussi dans une large mesure aux conditions dans lesquelles les malades ont été ramenés d'Andriba à l'origine de la navigation fluviale, et lorsqu'on recherche les causes fondamentales auxquelles cette mortalité peut être attribuée, on trouve celles mêmes qui ont fait l'objet de la plupart des observations qui viennent d'être présentées ici.

En premier lieu, l'impossibilité de prolonger le wharf au delà d'un certain point, la lenteur du débarquement des navires qui transportaient les éléments de la flotte fluviale, enfin, ce qui est au fond de tout, l'insuffisance des moyens de transport.

A droite. – Et les voitures Lefebvre ?

M. LE MINISTRE. – Soyez tranquilles, j'y viendrai, mais, je le répète, je ne peux pas parler de tout à la fois. Je m'expliquerai sur chacun des points que je viens de préciser.

Dans quelles conditions le wharf a-t-il été construit ? Dans quelles conditions a-t-il été interrompu en deçà du point auquel on avait pensé d'abord le porter ?

M. Pierre-Alype a fait allusion à la décision prise ; il a commis une erreur sur ce point. La décision n'avait pas été prise au ministère de la marine. Il a critiqué les conditions dans lesquelles on avait décidé de prolonger le wharf jusqu'à 160 mètres ; j'ai examiné très minutieusement cette question. J'ai constaté que les officiers qui avaient fait la reconnaissance qui a permis de déterminer la longueur du wharf avaient conclu très nettement à la construction d'un wharf ayant 80 mètres seulement et se terminant sur des fonds de 90 centimètres. Ils indiquaient, – assez légèrement, – qu'on pourrait peut-être, en prolongeant le wharf de 160 mètres, atteindre des fonds de 5 mètres, mais l'avis de tous ceux qui ont pu naviguer dans la baie de Bombetoke est que, même eût-on prolongé le wharf de 160 mètres, on n'eût pas trouvé les fonds de 5 mètres.

Il faut rappeler d'ailleurs dans quelles conditions a été faite la reconnaissance dont je parle. Elle a été faite par trois officiers qui opéraient en pays ennemi et qui n'avaient à leur disposition que des moyens matériels extrêmement sommaires. Ils avaient conclu, comme je vous l'ai dit, à la construction d'un wharf de 80 mètres. On a essayé de le prolonger, et on s'est heurté à une difficulté – il

s'en rencontre quelquefois – absolument insurmontable, et qu'on ne peut reprocher à personne de n'avoir pas prévue. Les fonds sont extrêmement mobiles dans la baie ; ils se modifient à chaque instant. J'ai eu sous les yeux les cartes marines de 1891 et de 1894, elles sont entièrement différentes. Quand on a voulu prolonger le wharf, on a rencontré sous la couche de sable qui formait le fond de la mer une couche de corail, et cette couche de corail se trouvait à $1^{m}50$ au-dessous de la couche de sable ; de telle sorte que les pieux ne pouvaient plus avoir la tenue suffisante.

Je dis qu'il était impossible de prévoir ce fait.

M. PIERRE-ALYPE. – On n'avait donc pas fait de sondages ?

M. LE MINISTRE. – Mon cher collègue, vous vous faites une singulière idée des choses si vous pensez que trois officiers opérant en barque, dans un pays non occupé, disposent des moyens de forage nécessaires pour aller reconnaître sous des fonds de sable un banc de corail qui peut se trouver quelquefois à 5 ou 10 mètres. Et ce qui me permet de dire que la difficulté n'était pas de celles qu'on pût prévoir, c'est que, lorsqu'on regarde, avec les sondages opérés en cours d'exécution, – et je l'ai regardé très minutieusement, – ce qu'était la surface de ce banc de corail, on s'aperçoit que quelquefois, par suite des inégalités du fond, on peut trouver ici 5 mètres de tenue et là $1^{m}50$. De sorte qu'il eût fallu des forages faits avec toute la précision d'un travail définitif pour que l'on pût préciser les difficultés que l'on a rencontrées.

J'ajoute que le wharf, avec ses 80 mètres, a cependant rendu des services. Sans doute il n'a pas servi – et c'est certainement un fait très regrettable et qui a eu de graves conséquences – au débarquement des navires anglais qui transportaient la flottille fluviale. Mais il a rendu des services considérables depuis, puisqu'il a été utilisé pour l'accostement, le chargement et le déchargement des trois petits vapeurs calant, je crois, environ 3 mètres ou $3^{m}50$ d'eau, qui faisaient le service entre Majunga et la base fluviale d'Ankaboka.

Voilà, messieurs, ce que j'avais à dire en ce qui concerne le wharf. Je me prononce très nettement sur ce point, comme je me prononcerai sur les autres. Je ne pense pas qu'il soit juste à aucun degré de mettre en jeu la responsabilité des officiers qui ont fait les sondages dont je parle.

Un membre à l'extrême gauche. – Au contraire !

M. LE MINISTRE. – Mon cher collègue, vous dites : Au contraire ? Je crois que ce que la Chambre me demande, c'est d'apporter ici des explications très nettes. (*Applaudissements*.)

Lorsque je trouve devant moi des responsabilités bien définies, je les frappe (*Très bien !*) ; mais c'est précisément parce que je frappe ceux que j'ai le devoir de frapper que je couvre nettement ceux que je crois devoir couvrir. (*Nouveaux et vifs applaudissements*.)

Une autre cause tout à fait grave des difficultés qu'on a éprouvées, c'est le retard du *Brinkburn*. Vous vous souvenez tous de l'accident qui s'est produit.

Le *Brinkburn* a été atteint le 29 mars ; il est reparti de Malte le 12 avril. C'est donc un retard d'environ quinze jours, mais qui a eu des conséquences bien autrement graves. En effet, le *Brinkburn* qui était…

Une voix. – Un navire anglais.

M. LE MINISTRE. – … le premier navire portant les éléments de la flottille fluviale est arrivé, par suite de ce retard, le 2 mai seulement.

Le premier qui soit arrivé parmi ceux qui portaient les éléments de la flottille fluviale a été le *Riverdale*. Il est arrivé le 26 avril, après les affrétés qui transportaient le gros du corps expéditionnaire, de sorte qu'à l'arrivée de ces affrétés, tous les hommes, tous les marins disponibles, ont été employés à les décharger. C'était la première nécessité ; on a sacrifié le déchargement de la flottille fluviale.

L'accident du *Brinkburn* a donc eu des conséquences tout à fait décisives ; il a retardé le montage de la flottille fluviale et a contraint à parcourir par la voie de terre tout l'espace qui s'étendait de Majunga à Marololo, au lieu d'utiliser la voie fluviale.

Cet accident ne pouvait être prévu. Eût-on pu y remédier ? Messieurs, je crois – et je le dis très nettement – je crois, en effet, qu'une erreur a été commise ; je crois que lorsqu'on a constaté qu'il y aurait un retard certain, inévitable, dans l'arrivée des trois navires qui transportaient la flottille fluviale, il eût été nécessaire de faire un acte qui exigeait peut-être une certaine décision, qui était peut-être difficile, c'était de retarder le départ des affrétés afin que les

troupes trouvassent en arrivant leurs moyens de débarquement. (*Applaudissements*.)

Je ne dis pas que cette décision fût facile à prendre. L'opinion en eût été certainement émue. La conséquence eût été de retarder, dans une certaine mesure, la marche du corps expéditionnaire. J'estime cependant, – et je n'ai ici d'autre rôle que d'apporter mon opinion impartiale – j'estime qu'il eût été préférable de retarder à ce moment le départ des affrétés. (*Très bien ! très bien !*)

J'arrive maintenant à la question des transports. Il n'est pas douteux que la source principale, j'allais dire la source unique de toutes les difficultés qu'on a rencontrées, des pertes qui ont été éprouvées, a été l'insuffisance des moyens de transports.

Quelles ont été les causes de cette insuffisance ?

Il faut ici tout d'abord que je donne quelques explications nécessaires sur les conditions mêmes dans lesquelles a été organisée et préparée l'expédition.

En réalité l'expédition a été préparée par une commission qui a siégé au mois d'août 1894 et qui comprenait un chef de bataillon représentant le ministère des colonies, un chef d'escadron représentant le ministère de la guerre, un lieutenant-colonel de l'infanterie de marine représentant le ministère de la marine et un agent du ministère des affaires étrangères.

En raison des circonstances que je vais dire, en raison de la brièveté des délais qui ont été impartis ultérieurement, c'est réellement par cette commission de quatre membres, dont aucun n'avait de responsabilité dans la direction de l'expédition, que les bases pour ainsi dire définitives de l'expédition ont été jetées. Et on n'a plus en ensuite qu'à ratifier en quelque sorte, sauf des modifications peu importantes, les décisions que cette commission avait prises.

Cette commission a fonctionné au mois d'août 1894. C'est le 12 novembre, par une décision presque imprévue, qu'on a, du jour au lendemain, chargé le ministère de la guerre d'une mission à laquelle rien ne l'avait préparé. Sur ce point, je m'associerai nettement, sans réserves aux observations qui étaient citées, je crois, dans une lettre que lisait M. Vigné à la tribune. On a chargé le ministère de la guerre d'une opération militaire à laquelle il n'était préparé ni par une expérience spéciale de son personnel ni par les contacts avec le

monde colonial qui lui faisaient entièrement défaut. (*Très bien ! très bien !*)

M. LE COMTE DE LANJUINAIS. – Voilà quelle a été la grosse faute !

M. LE MINISTRE. – Je pense, en effet, – je n'hésite pas à le dire, – que ce fut une grosse faute, et j'en tirerai même tout à l'heure certaines conclusions.

C'est le 12 novembre qu'on a chargé le ministère de la guerre de l'expédition de Madagascar, et, quatre jours après, il a dû déposer ici une demande de crédits qui supposait arrêtée, au moins dans ses grandes lignes, tout le programme et tout le plan de l'expédition.

M. JOURDE. – Est-ce qu'il n'y avait pas un programme antérieur à celui-là, celui de M. Borgnis-Desbordes ?

M. LE MINISTRE. – Oui, il y avait des études antérieures. Mais il ressort, je crois, très clairement des explications que je viens de présenter que c'est en réalité dans la commission qui a siégé au mois d'août 1894 que les bases de l'expédition de Madagascar ont été arrêtées.

Le 12 novembre est intervenue la décision que je rappelais ; quatre jours après, les crédits étaient demandés, et le 8 décembre ils étaient votés.

C'est à partir de cette date que les mesures d'exécution ont pu être prises.

Du 8 décembre au 6 avril, date du départ du gros du corps expéditionnaire, il s'est écoulé quatre mois, alors que tous les renseignements qui avaient été pris auparavant, que toutes les études qui avaient été faites, que l'examen même le plus simple des choses indiquaient que ce délai de quatre mois était insuffisant pour préparer complètement l'expédition.

Tout le monde avait reconnu et dit que cinq mois étaient nécessaires ; on n'a disposé que de quatre mois. Et c'est précisément cette insuffisance des délais de préparation que vous retrouvez dans l'encombrement qui s'est produit au début, l'arrivée des affrétés ayant coïncidé avec l'arrivée même des moyens de transport.

Le 14 janvier, le ministère qui était chargé des premières mesures d'exécution a disparu et un autre ministère lui a succédé.

Voilà exactement dans quelles conditions, assurément difficiles, l'expédition a été préparée.

Je reprends maintenant l'examen de la question que j'avais abordée tout à l'heure, celle des transports eux-mêmes et celle des bases sur lesquelles ont été établis les transports de l'expédition.

Une première question se posait tout d'abord, celle de savoir si les transports devaient être effectués par des voitures ou par des mulets de bât.

Ceux qui l'ont résolue disent, pour expliquer leur décision, que les transports par voiture présentent certains avantages incontestables. Dans les expéditions de ce genre, un mulet porte 100 kilogrammes et il absorbe lui-même pour sa nourriture et celle de son conducteur 10 kilogrammes par jour. De sorte que le mulet porte lui-même dix jours de ses vivres et de son conducteur ; s'il fait dix jours d'étapes, il n'a fait aucun transport utile.

Au contraire, le même mulet avec son conducteur, mangeant toujours 10 kilogrammes par jour, transporte dans une voiture légère du type qui a été adopté 200 kilogrammes ; s'il fait la même étape de dix jours, il a mangé 100 kilogrammes et transporté un poids utile de 100 kilogrammes. Voilà l'argument considérable que l'on pouvait invoquer en faveur des voitures. C'est celui qui a déterminé leur adoption.

J'estime, quant à moi, que cela a été une erreur, parce qu'il faut mettre en regard de ces avantages les inconvénients qu'on a payés si cher, la construction d'une route qu'implique nécessairement l'usage des voitures, et j'estime que ces inconvénients pèsent d'un tel poids dans la balance qu'ils eussent dû porter à écarter cette solution. (*Très bien ! très bien !*)

On avait, pour l'écarter, l'expérience des dernières expéditions qui ont été faites par les Anglais, dont les chiffres sont, à ce point de vue, extrêmement significatifs. J'ai fait relever, et j'ai là sous les yeux les moyens de transport qui ont été employés par les Anglais dans l'expédition d'Abyssinie, expédition qui remonte à une date assez éloignée, et dans une expédition, dont la date est plus récente, dans le Tchitral, au nord de l'Inde. Elles sont à peu près comparables à celle de Madagascar par les effectifs employés. En Abyssinie, les Anglais ont eu comme effectif combattant 10.000 indigènes et 5.000 Anglais. Dans le Tchitral ils avaient 9.500 indigènes et 5.500 Européens. Ce sont des effectifs à peu près comparables. La longueur des transports est à peu près la même ; elle est un peu moins

considérable, toutefois, dans le Tchitral : 350 kilomètres environ, je crois, au lieu de 500 kilomètres à Madagascar.

Voici les moyens de transport dont disposaient les Anglais. Ils ont eu au Tchitral 11.600 chevaux et 26.000 mulets. Nous avons eu dans l'expédition de Madagascar 6.000 mulets.

Ce rapprochement de chiffres vous donne à lui seul la mesure des difficultés qu'on a rencontrées et des efforts surhumains qu'on a dû faire.

En Abyssinie, les chiffres sont bien plus significatifs encore : les Anglais avaient 15.000 hommes de troupe et 25.000 auxiliaires ou porteurs ; ils ont eu 42.000 animaux (mulets, poneys, chameaux, bœufs de trait, ânes, chevaux, éléphants).

Vous voyez, messieurs, quel écart et quelle différence entre les chiffres. Il n'est pas douteux pour moi que là encore une erreur grave a été commise, que la véritable solution du problème en présence duquel on se trouvait, c'était l'envoi à Madagascar de 15.000 ou 20.000 mulets, et aussi, ce qui était peut-être plus difficile, des 15.000 ou 20.000 convoyeurs qui étaient nécessaires pour les accompagner. (*Très bien ! très bien !*)

On aurait facilement trouvé ces 15.000 ou ces 20.000 mulets de bât ; on eût peut-être eu plus de peine à trouver ces 15.000 porteurs.

Il est certain que lorsqu'on a dû se procurer les 7.000 ou 8.000 porteurs ou convoyeurs qui ont accompagné l'expédition de Madagascar, on a rencontré des difficultés bien significatives : aucune des sources de recrutement qu'on avait prévues n'a donné ce qu'on en avait attendu. Ni la côte orientale d'Afrique, ni les Somalis, ni la côte occidentale d'Afrique, ni les coolies chinois, dont le transport était arrêté par le choléra, ni la main-d'œuvre des Sakalaves sur lesquels on avait compté, n'ont donné de ressources appréciables.

Et c'est d'une façon imprévue qu'on a trouvé heureusement en Algérie les 5.000 ou 6.000 Kabyles qui ont assuré le sort de l'expédition et permis à la colonne légère, dans des conditions difficiles sans doute, en donnant deux ou trois mulets à chaque conducteur, de réaliser cette marche hardie sur Tananarive.

M. ÉMILE LOUIS. – Ils sont presque tous morts.

M. LE MINISTRE. – Ces difficultés portent peut-être avec elles un certain enseignement. Je disais tout à l'heure qu'on avait jeté

dans cette entreprise, du jour au lendemain, le ministère de la guerre ; on lui a demandé du jour au lendemain de trouver aux quatre coins du monde le nombre de porteurs nécessaires ; et, il faut bien le dire, c'est là qu'a été le nœud de toute l'expédition. C'est parce qu'on n'a pas eu la main-d'œuvre indigène nécessaire qu'on a été obligé d'employer nos soldats au déchargement des chalands, dont ils ont souffert peut-être plus encore que de la construction de la route ; c'est parce qu'on n'a pas eu de porteurs indigènes qu'on a été obligé de les employer à la construction de la route, qu'on a été amené à renoncer à faire suivre l'expédition de mulets de bât.

C'est là ce qu'on trouve au fond de toutes les difficultés qu'on a rencontrées, et alors je me demande si nous ne sentons pas là, d'une façon bien précise, ce qui est le nœud même de la question, c'est ce défaut d'organisation coloniale.

La vérité, c'est qu'avec un domaine colonial étendu, avec des expéditions coloniales constantes, nous n'avons pas en main l'outil qu'ont les Anglais, nous n'avons pas d'organisation coloniale. (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Il me semble enfin, messieurs, qu'il y a quelque chose encore à répondre au discours qu'a prononcé l'honorable M. Vigné.

Messieurs, nous Français, nous avons quelquefois une grande facilité à nous engager dans les entreprises, nous nous y engageons même avec un entrain et une facilité qui ont leurs mérites, leurs avantages, mais qui nous laissent aussi quelquefois un peu désarmés, moins bien préparés, trop impressionnables, lorsque nous nous heurtons à l'obstacle, aux difficultés de la route. (*Très bien ! très bien !*)

La guerre a ses lois d'airain et il ne vous a pas échappé que, dans l'argumentation même de M. Vigné, il y avait bien au fond une certaine contradiction. L'honorable M. Vigné est un adversaire des entreprises coloniales et j'avoue que, quand il s'est agi de Madagascar, j'étais personnellement d'accord avec lui ; je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il faille les développer outre mesure. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) M. Vigné est un adversaire de ces entreprises par un sentiment d'humanité, qui le fait reculer devant les sacrifices douloureux et pénibles auxquels elles entraînent. Il en est l'adversaire, et il l'a dit ici avec beaucoup de talent, parce qu'il sent bien que ces sacrifices en sont la conséquence inéluctable. Oui, cela

est pénible à dire, difficile à dire ; mais ces sacrifices sont, dans une certaine mesure, la conséquence des lois fatales de la guerre. (*Très bien ! très bien !*)

C'est eux qui en font peut-être aussi la grandeur en développant l'esprit de sacrifice et de dévouement, mais c'est eux certainement qui en font le côté douloureux et amer ; et je voudrais, reprenant les mêmes faits qu'il a cités, faire sentir quelle est la portée de l'observation que je présente ici.

M. Vigné a dit : « Les remèdes ont manqué. » Oui, il est certain que sur les points qu'il a cités, à l'avant, au delà de la base fluviale, du côté d'Ampasiri, – c'est, je crois, le lieu d'où venait la lettre qu'il a lue, – il est certain que les remèdes qui avaient été approvisionnés en abondance à Majunga ont manqué à l'avant sur quelques points.

A l'extrême gauche. – Ils ont manqué aussi à Majunga !

M. LE MINISTRE. – Ils n'y ont manqué en tout cas que pendant les premiers jours, pendant les premières difficultés du débarquement.

M. PAUL VIGNÉ. – C'est à ce moment-là qu'on aurait dû les avoir.

M. LE MINISTRE. – La lettre que vous citiez, mon cher collègue, j'appelle votre attention sur ce point, vient en effet des points de l'avant, des points où les remèdes ont manqué. Pourquoi ont-ils manqué ? Ils ont manqué parce qu'il y a parfois des heures, à la guerre, où l'on est obligé de tout sacrifier au résultat, et qu'il est venu un jour – c'est au 16 juillet, lorsqu'on a repris la marche en avant, après Suberbieville – où il a fallu prélever les mulets sur tous les services, même sur le service des ambulances, pour donner à la colonne, pour la marche en avant, les moyens de transport dont elle avait besoin.

Ce qu'il y a de plus douloureux dans l'histoire de l'expédition, au dire de tous les témoins qui en ont encore l'impression vivante, c'est le retour des malades d'Andriba jusqu'à l'origine de la navigation fluviale. C'est là qu'a été le spectacle vraiment attristant et vraiment douloureux pour tous ceux qui l'ont vu.

Mais alors même qu'on eût pu augmenter les moyens de transport, alors même qu'on n'eût pas adopté les voitures et que des mulets de bât les eussent remplacées, on n'eût pas évité ce spectacle douloureux. Lorsqu'on s'engage comme à Madagascar, à 400 ou

500 kilomètres de la côte, sur ces grands espaces en des pays malsains où les maladies se développent avec une rapidité effrayante, c'est la fatalité des choses, on eût vu en tout état de cause d'autres spectacles qui n'eussent pas été moins douloureux. On sent là, on sent avec douleur, mais on sent cette loi d'airain dont je parlais tout à l'heure. (*Très bien ! très bien !*)

Messieurs, je me suis efforcé d'apporter des explications complètes. Ce n'eût peut-être pas été à moi de parler aussi longuement du passé. J'ai été amené à le faire. Je me suis efforcé de ne rien dissimuler ni des fautes commises, ni des difficultés rencontrées. Je me suis efforcé d'en parler avec une entière impartialité d'esprit, avec une entière sincérité. (*Applaudissements*.)

On me dit : où sont les responsabilités ?

Messieurs, lorsque j'ai rencontré devant moi des responsabilités bien définies, bien établies, où derrière les erreurs commises je trouvais l'intention mauvaise, je n'ai pas hésité à frapper les coupables. (*Très bien ! très bien !*) Si j'en rencontre de nouveaux, je les frapperai encore ; mais défiez-vous de ce sentiment qui, lorsque les difficultés rencontrées ont été plus graves que vous ne l'aviez prévu, lorsque les sacrifices ont dépassé votre attente, vous porterait à chercher de parti pris dans les responsabilités accessoires, secondaires ou mal définies une victime expiatoire pour lui faire porter le poids de vos déceptions. (*Applaudissements répétés à gauche et au centre*.)

Il y aurait à cela un grave danger. Lorsqu'on a rencontré des fautes avérées et bien établies, il ne faut pas hésiter à les frapper ; mais il ne faut pas croire que tout se ramène à cela, que quand on a fait cela on a tout fait et qu'on est dispensé de corriger le mal dont la faute est l'indice.

Je ne pense pas que personne ici veuille chercher – en tout cas ce ne sera pas le Gouvernement – dans l'expédition de Madagascar des motifs de récrimination ; je ne pense pas que personne – ce serait plus dangereux et plus mauvais encore – veuille y chercher des motifs de découragement (*Très bien ! très bien !*) ; nous devons y chercher des motifs de corriger des défectuosités dont elle a livré la preuve.

M. Pierre-Alype a beaucoup parlé de responsabilités collectives ; il a lui-même, tout en critiquant cette méthode, opposé le mi-

nistère de la marine au ministère de la guerre. Les responsabilités collectives s'appellent, pour moi, d'un autre nom : ce sont des vices ou des défauts d'organisation, et, lorsque je les rencontre, je m'efforce de les corriger. (*Applaudissements.*)

Le Gouvernement qui est aujourd'hui devant vous a dit dans sa déclaration quel était son programme. Il a l'ambition d'apporter à la démocratie quelques-uns des résultats qu'elle attend. Sur le terrain où nous sommes, celui de l'organisation de la défense nationale, j'estime que ces solutions prochaines sont plus nécessaires, plus impérieusement commandées que partout ailleurs. Je pense que sur ce terrain le Gouvernement peut compter sur les concours auxquels il fait appel ; c'est en tout cas à cette conclusion que je convie la Chambre à s'associer. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

A la suite de ce discours, la discussion générale est close. Divers ordres du jour sont présentés. Les uns tendent à la nomination d'une commission d'enquête, chargée d'établir la responsabilité des fautes commises pendant la campagne. Le gouvernement accepte celui présenté par MM. Codet, Lavertujon et Maurice Lebon, ainsi conçu : La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement, adresse à nos braves soldats et à leurs chefs des félicitations et passe à l'ordre du jour. Cet ordre du jour est adopté par 426 voix contre 54.

M. Cavaignac, ministre de la guerre, rend la circulaire qui suit au sujet des rapatriés de Madagascar :

La lettre collective n° 4781, du 12 septembre 1895, a indiqué la destination à donner aux hommes de troupe du corps expéditionnaire de Madagascar rapatriés en France ou en Algérie.

Il a été prescrit notamment de renvoyer définitivement dans leurs foyers les hommes appartenant à la classe 1891, passés dans la réserve de l'armée active le 1er novembre courant, et d'appliquer à leur égard les règles en vigueur pour leur affectation comme réservistes.

En ce qui concerne les hommes des classes de 1892 et 1893, dont le service actif ne se terminera qu'en 1896 et 1897, cette lettre collective dispose qu'ils devront être réintégrés lors de leur rapa-

triement dans les corps où ils comptaient avant leur départ pour Madagascar.

En raison des fatigues exceptionnelles supportées par ces hommes, pendant la campagne à laquelle ils ont pris part, j'ai décidé qu'il leur serait accordé des congés de convalescence dans la plus large mesure.

Toutefois, pour obtenir cette faveur, les hommes dont il s'agit devront justifier de la possibilité pour leur famille de subvenir, pendant la durée du congé, aux frais que peut exiger leur état de santé.

Les congés délivrés aux hommes de la classe 1892 seront prolongés, de manière que ces hommes restent dans leurs foyers jusqu'à l'époque de la libération de leur classe.

Quant aux congés à accorder aux hommes de la classe 1893, leur durée ne devra pas dépasser six mois, sauf pour certains d'entre eux dont l'état de santé ne serait pas assez satisfaisant pour reprendre le service actif.

30. – Par décret, M. Laroche, préfet de la Haute-Garonne, est nommé résident général à Madagascar, et M. Paul Bourde, directeur du contrôle et de l'agriculture en Tunisie est nommé secrétaire général de la Résidence générale.

INFORMATIONS DIVERSES

RAPATRIEMENTS : *Commencement d'octobre.* – Le gouvernement affréta dix vapeurs pour rapatrier le corps expéditionnaire. Ces bâtiments sont : le *Chandernagor*, la *Carolina*, le *Canarias*, le *Liban*, l'*Indoustan*, l'*Amérique*, la *Concordia*, l'*Italie*, la *Colombia* et le *Massilia*.

Retour de la *Ville-de-Metz* (21 octobre), 93 décès pendant la traversée ; – du *Canton* (24 oct.), 64 décès pendant la traversée ; – du *Cachar* (6 nov.), – les malades les plus gravement atteints sont dirigés sur l'hôpital d'Amélie-les-Bains ; – de la *Nive* (18 nov.).

19 octobre. – Le *Djemmah*, courrier de Madagascar, arrive à Marseille avec 343 passagers, parmi lesquels le lieutenant-colonel

d'infanterie de marine Colona de Giovellina, qui commandait la place de Tamatave depuis le 12 septembre dernier, les capitaines Paugoy et Lerr, le lieutenant Litchfousse, MM. Tinayre, correspondant du *Monde Illustré*, Pagès, de l'*Autorité*, Boudouresque, du *Petit Marseillais*, des médecins et divers fonctionnaires coloniaux.

Le *Djemmah* avait été aménagé, avant son départ, pour recevoir des malades et des convalescents ; il en a rapatrié 289 ; 140 ont été évacués sur l'hôpital militaire ; les autres ont été casernés à Saint-Charles en attendant d'être renvoyés dans leurs foyers.

Divers malades ont été débarqués dans les escales : 7 alités sont morts pendant la traversée et 4 en arrivant à Marseille.

27. – Par décision ministérielle, les officiers du corps expéditionnaire de Madagascar dont les noms suivent ont été inscrits d'office à la suite du tableau d'avancement établi pour 1895, savoir :

Infanterie. – Pour le grade de colonel, les lieutenants-colonels Bizet, du 200e, de Nonancourt, aux services d'état-major.

Pour le grade de lieutenant-colonel, le chef de bataillon Pasquier de Franclieu, du 200e.

Pour le grade de chef de bataillon, les capitaines de Mac Mahon, du service des étapes, Boë, adjoint au colonel du régiment d'Algérie.

Pour le grade de capitaine, le lieutenant Blavier, porte-drapeau du 200e.

Cavalerie. – Pour le grade de chef d'escadrons, le capitaine Aubier, du 1er chasseurs d'Afrique.

Pour le grade de capitaine, le lieutenant Carrez, du 1er chasseurs d'Afrique.

Artillerie. – Pour le grade de chef d'escadron, les capitaines Lacroix et Gendron.

Pour le grade de capitaine, le lieutenant de Roux.

Génie. – Pour le grade de colonel, le lieutenant-colonel Marmier, commandant le génie du corps expéditionnaire.

Train des équipages militaires. – Pour le grade de chef d'escadron, le capitaine Iraçabal.

Pour le grade de capitaine, le lieutenant Rognoni.

Corps de santé militaire. – Pour le grade de médecin principal de 2e classe, le médecin-major de 1re classe Hocquard.

Pour le grade de médecin-major de 1re classe, les médecins-majors de 2e classe Lafille et Debrie.

Services des subsistances militaires. – Pour le grade d'officier d'administration de 2e classe, l'officier d'administration adjoint de 1re classe Morin.

Gendarmerie. – Pour le grade de capitaine, le lieutenant Courtot, commandant une force publique du corps expéditionnaire de Madagascar.

28. – Par décret, sont promus au grade pour lequel ils avaient été inscrits au tableau :

Dans l'infanterie, les lieutenants-colonels de Nonancourt et Bizot, le chef de bataillon Pasquier de Franclieu, les capitaines de Mac Mahon et Boë et le lieutenant Blavier ; dans la cavalerie, le capitaine Aubier et le lieutenant Carrez ; dans l'artillerie, le lieutenant Roux ; dans le train des équipages, le lieutenant Rognoni ; dans le corps de santé, le médecin-major de 1re classe Hocquard et les médecins majors de 2e classe Lafille et Debrie, et dans le service des subsistances, l'officier d'administration adjoint Morin.

Sont également promus, au titre de Madagascar, au grade de chef de bataillon, le capitaine d'infanterie Mirepoix, au service d'état-major, et, au grade de chef d'escadron, le capitaine Chamblay, au 38e d'artillerie.

28. – Par décret, ont été promus les officiers du corps expéditionnaire de Madagascar, inscrits d'office au tableau d'avancement par décision du 27, savoir :

Lieutenant de vaisseau : M. Guépin.

Chef d'escadron d'artillerie de marine : M. Bergeret.

Lieutenant-colonel d'infanterie de marine : M. Borbal-Combret.

Chefs de bataillon : MM. Humbert et Drujon.

Capitaine, M. Bocher.

Médecins de 1re classe : MM. Ilbert et Michel.

*

* *

15 novembre. – Par décision ministérielle, le médecin principal de 2e classe Fluteau, hors cadres, au corps expéditionnaire de Madagascar, est nommé directeur du service de santé de ce corps, en remplacement du médecin inspecteur Emmery-Desbrousses, rapatrié.

23. – Le ministre de la marine a ordonné l'inscription d'office au tableau d'avancement des officiers dont les noms suivent :

Pour le grade de capitaine de frégate, les lieutenants de vaisseau Serpette, Nicol et Prat, pour faits de guerre à Madagascar.

Pour le grade de lieutenant de vaisseau, les enseignes Thelot, Joubert, Colliard, Nogues, Molsch et Fontaine, pour faits de guerre à Madagascar.

Pour le grade de médecin principal, le médecin de 1re classe Laffont, pour services distingués à Madagascar.

– Le colonel Bailloud télégraphie de Majunga :

Le *Chandernagor* est parti aujourd'hui 23 novembre, rapatriant 20 officiers et 443 hommes de troupe.

Le *Chandernagor* fera escale à Nossi-Bé, pour prendre environ 100 convalescents.

D'après les renseignements parvenus par câblogramme le 15 novembre, les dispositions suivantes ont été arrêtées pour les rapatriements qui vont suivre immédiatement celui effectué par le *Chandernagor*.

La *Carolina* partira le 26, rapatriant le 2e bataillon du 200e et 300 convalescents.

Le *Canarias* partira le 27 avec un contingent de Kabyles.

Le *Liban* partira le 29, rapatriant le 1er et le 3e bataillon du 200e et environ 150 convalescents.

Le général Metzinger est arrivé à Majunga le 25 novembre.

NÉCROLOGIE. – Le garde d'artillerie de marine Leformal (10 octobre). – Le commandant d'Affry de la Monnoie, chef d'état-major de l'artillerie du corps expéditionnaire. – Le capitaine d'artillerie Guillemot. – Le capitaine Corhumel, du 1er chasseurs d'Afrique. – Le lieutenant de gendarmerie Courtot. – Le capitaine Krug. – Le

maréchal des logis Félix Bourget, frère de M. Paul Bourget, de l'Académie française. – Le lieutenant Dessirier, du 30, escadron du train.

FIN D'ANNÉE

L'année qui se termine aura été pour beaucoup de familles françaises une année de deuil et, pour tous les amis de Madagascar, une année de désillusions. Elle ne comptera point parmi celles dont on s'honore et dont on se réjouit.

Sans doute nos soldats ont déployé une vaillance extrême dans leur marche sur Tananarive ; leur chef a fait preuve d'un sang-froid très rare et d'une énergie indomptable ; les plus belles qualités de la race française se sont manifestées au milieu de difficultés jusqu'alors inconnues ; mais on ne peut se défendre d'un profond sentiment de tristesse et de découragement, lorsque l'on songe que 5.000 soldats dorment dans les champs de Madagascar, et que ces 5.000 soldats – à quelques unités prés – vivraient encore, si l'expédition eût été mieux préparée, comme cela se pouvait.

Le discours de M. Cavaignac, établissant les responsabilités de la campagne, restera, dans sa forme élevée et philosophique, comme un monument que consultera l'histoire, mais que les initiés seuls comprendront. Aussi, la grande leçon qui doit se dégager des événements sera-t-elle sans portée et sans fruit.

Mais passons ; l'histoire en marche ne connaît ni les regrets ni les pleurs ; il s'agit maintenant d'organiser le pays.

Avant la guerre, il existait dans l'île, entre les fonctionnaires, une parfaite unité de vues et un pieux respect des traditions ; pour ne point jeter de trouble et d'inquiétude dans l'esprit des indigènes, pour maintenir en eux cette croyance ou, si l'on préfère, cette illusion que le *vasaha* est d'essence supérieure et ne se trompe jamais, on évitait de rompre brutalement avec la politique de la veille, lorsqu'on voulait en appliquer une nouvelle. Cette attitude pleine de noblesse et de dignité était en même temps fort habile.

Va-t'on rompre avec ces traditions ?

Nous comptons sur le patriotisme et la clairvoyance de nos hommes politiques, pour éviter à Madagascar des expériences funestes. Le Tonkin ne trouva de stabilité, que le jour où M. de Lanessan eût dégagé la véritable formule du protectorat, en restituant aux

chefs indigènes leur part d'autorité et en gouvernant les peuples conquis sans rudesse et sans brutalité.

Madagascar aussi ne peut être un pays d'administration facile et économique, que sous la condition formelle de traiter les indigènes avec une sorte de considération et de gouverner l'île entière avec les Hovas, qui représentent la seule force organisée.

La déclaration du 27 novembre, n'est pas, à ce point de vue, tout à fait rassurante ; si elle maintient le protectorat, elle prévoit des modifications au traité de Tananarive. On sait pour quels motifs nous jugeons ces modifications inutiles et dangereuses ; elles vont affaiblir notre autorité morale à Madagascar et pèseront lourdement sur toute notre politique.

Mais laissons s'écouler les années, les mois peut-être. Les Sociétés, comme les individus, passent leur temps à se contredire et… à se ressembler. Avant que les pouvoirs de cette Chambre n'aient pris fin, nous verrons se renouer à Tananarive les traditions qui semblent aujourd'hui compromises.

La publication imminente du *Livre jaune*, sera pour le passé une justification et pour l'avenir une espérance.

Table des matières

Note sur l'édition

Le texte a été établi à partir du document Gallica reproduisant, en mode image, l'édition originale de cet ouvrage.

J'ai reproduit approximativement la présentation de la revue telle qu'elle avait été publiée à l'époque, l'adaptant à la forme d'un fichier électronique. Quelques rares coquilles ont été corrigées.

La mise en page doit tout au travail du groupe ***Ebooks libres et gratuits*** (**http://www.ebooksgratuits.com/**) qui est un modèle du genre et sur le site duquel tous les volumes de la *Bibliothèque malgache* sont disponibles. Je me suis contenté de modifier la « couverture » pour lui donner les caractéristiques d'une collection dont cet ouvrage constitue le quinzième volume. Sa vocation est de rendre disponibles des textes appartenant à la culture et à l'histoire malgaches.

Toute suggestion est la bienvenue, à l'adresse maury@wanadoo.mg.

Pierre Maury, janvier 2007

Catalogue

1. Charles Renel. *La race inconnue* (1910)
2. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 1, mars 1895
3. Adolphe Badin. *Une famille parisienne à Madagascar avant et pendant l'Expédition* (1897)
4. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 2, avril-mai 1895
5. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 3, juin 1895
6. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 4, juillet 1895
7. Gabriel de La Landelle. *Le dernier des flibustiers* (1884)
8. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 5, août 1895
9. Prosper Cultru. *Un Empereur de Madagascar au XVIIIe siècle : Benyowsky* (1906)
10. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 6, septembre 1895
11. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 7, octobre 1895
12. François Saint-Amand. *Madagascar* (1857)
13. Désiré Charnay. *Madagascar à vol d'oiseau* (1864)
14. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 8, novembre 1895

A paraître

Charles Renel. *La coutume des ancêtres* (1913)
Bulletin du Comité de Madagascar, suite
Ouvrages anciens concernant Madagascar
Etc.

Note : le catalogue est mis à jour au fur et à mesure des parutions sur le site *Actualités culturelle malgache*, à l'adresse http://cultmada.blogspot.com/